

HYDRO ONE LIMITED RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés, le rapport de gestion et l'information financière y afférente ont été préparés par la direction de Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société »). La direction est responsable de l'intégrité, de l'uniformité et de la fiabilité de toutes les informations présentées. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis et en vertu des lois sur les valeurs mobilières pertinentes. Le rapport de gestion a été préparé conformément au Règlement 51-102.

La préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion comporte l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui font appel au jugement de la direction, particulièrement lorsque les opérations ayant une incidence sur la période comptable considérée ne peuvent être déterminées avec certitude que plus tard. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances, à la suite d'une analyse critique des principales conventions comptables utilisées par la société comme il est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion inclut la prise en compte des informations portant sur l'incidence prévue d'événements et d'opérations futurs. Le rapport de gestion fournit également des informations sur la situation de trésorerie et sur les sources de financement, sur les tendances en matière d'exploitation, sur les risques et sur les incertitudes. Les résultats réels futurs peuvent différer de manière importante de l'évaluation actuelle de ces informations, parce que les événements et les circonstances futurs peuvent différer des prévisions.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquats, comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel. La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société, de même que du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé « Internal Control – Integrated Framework (2013) » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »). Sur la foi de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière maintenu par la société était efficace, en fonction d'un niveau d'assurance raisonnable, au 31 décembre 2020. Au besoin, les résultats de cette évaluation ont été présentés au comité d'audit du conseil d'administration de Hydro One et aux auditeurs externes.

Les états financiers consolidés ont été audités par KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes indépendants nommés par les actionnaires de la société. La responsabilité des auditeurs externes consiste à exprimer une opinion sur la présentation fidèle des états financiers consolidés, dans tous leurs aspects significatifs, selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. Le rapport des auditeurs indépendants fait état de la portée de leur examen et de leur opinion.

Le conseil d'administration de Hydro One, par l'intermédiaire de son comité d'audit, est tenu de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne à l'égard de la présentation et de l'information à fournir. Le comité d'audit de Hydro One se réunit périodiquement avec la direction, ainsi qu'avec les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de s'assurer que tous s'acquittent de leurs responsabilités respectives et de passer en revue les états financiers consolidés avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. Les auditeurs externes ont eu librement et directement accès au comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter des constatations découlant de leur audit, le cas échéant.

Au nom de la direction de Hydro One,



Mark Poweska
Président et chef de la direction



Christopher Lopez
Chef des finances

HYDRO ONE LIMITED

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Hydro One Limited

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Hydro One Limited (la « société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, des états consolidés connexes du résultat et du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2020, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2020, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (le « PCAOB »), et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière, et elle ne nous a pas confié le mandat de le faire. Dans le cadre de notre audit, nous devons acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion à cet égard.

Nos audits ont comporté la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Question critique de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est un élément découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été communiqué au comité d'audit, ou qui doit l'être, et qui 1) porte sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) fait intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication d'une question critique de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

Évaluation des actifs et passifs réglementaires et de l'impact de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés

Comme il est indiqué dans la note 2 afférente aux états financiers consolidés, la société comptabilise ses activités réglementées conformément à l'Accounting Standard Codification Topic 980, *Regulated Operations* (ASC 980), publiées par le Financial Accounting Standards Board. En vertu de l'ASC 980, les mesures prises par l'organisme de réglementation de la société peuvent entraîner la comptabilisation de produits et de charges dans des périodes qui diffèrent de celles des entreprises non réglementées. Lorsque cela se produit, la société comptabilise comme actifs réglementaires les charges engagées et les charges à payer dont elle estime probable le recouvrement dans les tarifs d'électricité futurs. Les obligations imposées ou susceptibles d'être imposées par l'organisme de réglementation relativement au remboursement des produits déjà perçus ou aux dépenses des produits perçus auprès des clients dans les coûts futurs sont comptabilisées comme des passifs réglementaires. En vertu de l'ASC 980, la valeur comptable des immobilisations corporelles est affectée par les mesures prises par l'organisme de réglementation dans la mesure où le recouvrement des coûts engagés est autorisé ou non à des fins de tarification. Comme il est indiqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, au 31 décembre 2020, l'actif réglementaire de la société s'élevait à 4 676 millions de dollars et le passif réglementaire à 297 millions de dollars.

Nous avons déterminé que l'évaluation des actifs et passifs réglementaires et de l'impact de la réglementation des tarifs constituaient une question critique de l'audit. La comptabilisation des activités réglementées en vertu de l'ASC 980 a une incidence sur bon nombre de comptes et d'informations figurant dans les états financiers consolidés de la société. L'évaluation de la comptabilisation des activités réglementées nécessite une connaissance du secteur d'activité et l'exercice d'un jugement important de la part de l'auditeur du fait des interprétations des décisions réglementaires et des jugements qui interviennent dans l'évaluation de l'appréciation par la société de la probabilité associée au recouvrement des actifs réglementaires et des immobilisations corporelles et à l'imposition de passifs réglementaires.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et effectué un test de l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de comptabilisation réglementaire de la société. Ceci comprenait des contrôles à l'égard de l'évaluation de la probabilité 1) de recouvrement dans les tarifs futurs des coûts différés en tant qu'actifs réglementaires et 2) du remboursement ou de la réduction future de tarifs devant être présentés en tant que passifs réglementaires, et des contrôles à l'égard du suivi et de l'évaluation des développements réglementaires qui peuvent affecter la probabilité de recouvrement des coûts dans les tarifs futurs ou l'imposition de passifs réglementaires. Nous avons évalué l'appréciation faite par la société de la probabilité de recouvrement de la valeur comptable des actifs réglementaires et des immobilisations corporelles et du règlement des passifs réglementaires, en tenant compte des principales procédures et décisions réglementaires en cours. Dans le cas des procédures et décisions réglementaires sélectionnées, nous avons pris connaissance de l'appréciation et des interprétations faites par la société et de tout avis écrit des spécialistes externes de la direction quant aux évaluations et interprétations sélectionnées. Pour les actifs et passifs réglementaires sélectionnées, nous avons recalculé les montants comptabilisés selon les méthodes approuvées par l'organisme de réglementation et nous avons validé les données utilisées aux fins des calculs avec les montants figurant dans les livres et registres pertinents de la société. Nous avons comparé les montants calculés par la société et les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

 **KPMG** A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la société depuis 2008

Toronto, Canada
Le 23 février 2021

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2020	2019
Produits		
Distribution (y compris de produits tirés des opérations entre apparentés de 283 \$; 282 \$ en 2019) (note 29)	5 507	4 788
Transport (y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 1 718 \$; 1 637 \$ en 2019) (note 29)	1 740	1 652
Autres	43	40
	7 290	6 480
Charges		
Achats d'électricité (y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 2 513 \$; 1 818 \$ en 2019) (note 29)	3 854	3 111
Exploitation, entretien et administration (notes 4, 29)	1 070	1 181
Amortissement et coûts de retrait d'actifs (note 5)	884	878
	5 808	5 170
Bénéfice avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	1 482	1 310
Charges de financement (notes 4, 6)	471	514
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	1 011	796
Recouvrement d'impôts sur le bénéfice (note 7)	(785)	(6)
Bénéfice net	1 796	802
Autres éléments du résultat étendu (note 8)	(24)	(2)
Résultat étendu	1 772	800
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :		
Participation sans contrôle (note 28)	8	6
Actionnaires privilégiés (note 24)	18	18
Actionnaires ordinaires	1 770	778
	1 796	802
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :		
Participation sans contrôle (note 28)	8	6
Actionnaires privilégiés (note 24)	18	18
Actionnaires ordinaires	1 746	776
	1 772	800
Résultat par action ordinaire (note 26)		
De base	2,96 \$	1,30 \$
Dilué	2,95 \$	1,30 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire (note 25)	1,00 \$	0,96 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

HYDRO ONE LIMITED
BILANS CONSOLIDÉS
Aux 31 décembre 2020 et 2019

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	757	30
Débiteurs (note 9)	722	701
Montants à recevoir d'apparentés (note 29)	326	415
Autres actifs à court terme (note 10)	184	122
	1 989	1 268
Immobilisations corporelles (note 11)	22 631	21 501
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires (note 13)	4 571	2 676
Actifs d'impôts différés (note 7)	124	748
Actifs incorporels (note 12)	514	456
Écart d'acquisition (note 4)	373	325
Autres actifs (note 14)	92	87
	5 674	4 292
Total de l'actif	30 294	27 061
Passif		
Passif à court terme		
Billets à court terme à payer (note 17)	800	1 143
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme (y compris une tranche de 303 \$ évaluée à la juste valeur; néant en 2019) (notes 17, 18)	806	653
Créditeurs et autres passifs à court terme (note 15)	1 044	989
Montants à payer à des apparentés (note 29)	329	302
	2 979	3 087
Passif à long terme		
Dette à long terme (y compris une tranche de néant évaluée à la juste valeur; 351 \$ en 2019) (notes 17, 18)	12 726	10 822
Passifs réglementaires (note 13)	231	167
Passifs d'impôts différés (note 7)	56	61
Autres passifs à long terme (note 16)	3 674	3 055
	16 687	14 105
Total du passif	19 666	17 192
<i>Engagements et éventualités (notes 31, 32)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 34)</i>		
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat (note 28)	22	20
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 24)	5 678	5 661
Actions privilégiées (note 24)	—	418
Capital d'apport supplémentaire (note 27)	47	49
Bénéfices non répartis	4 838	3 667
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(29)	(5)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	10 534	9 790
Participation sans contrôle (note 28)	72	59
Total des capitaux propres	10 606	9 849
	30 294	27 061

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Timothy Hodgson
Président du conseil d'administration



Russel Robertson
Président du comité d'audit

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle (note 28)	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2020	5 661	418	49	3 667	(5)	9 790	59	9 849
Bénéfice net	—	—	—	1 788	—	1 788	6	1 794
Autres éléments du résultat étendu (note 8)	—	—	—	—	(24)	(24)	—	(24)
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(2)	(2)
Apports au titre de la vente d'une participation sans contrôle (note 4)	—	—	—	—	—	—	9	9
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(18)	—	(18)	—	(18)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(599)	—	(599)	—	(599)
Émission d'actions ordinaires	17	—	(10)	—	—	7	—	7
Rémunération à base d'actions (note 27)	—	—	8	—	—	8	—	8
Rachat d'actions privilégiées (note 24)	—	(418)	—	—	—	(418)	—	(418)
31 décembre 2020	5 678	—	47	4 838	(29)	10 534	72	10 606

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle (note 28)	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2019	5 643	418	56	3 459	(3)	9 573	49	9 622
Bénéfice net	—	—	—	796	—	796	4	800
Autres éléments du résultat étendu (note 8)	—	—	—	—	(2)	(2)	—	(2)
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)
Apports au titre de la vente de la participation sans contrôle (note 4)	—	—	—	—	—	—	12	12
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(18)	—	(18)	—	(18)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(570)	—	(570)	—	(570)
Émission d'actions ordinaires	18	—	(12)	—	—	6	—	6
Rémunération à base d'actions (note 27)	—	—	5	—	—	5	—	5
31 décembre 2019	5 661	418	49	3 667	(5)	9 790	59	9 849

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 796	802
Dépenses liées à l'environnement	(23)	(25)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement (note 5)	783	777
Actifs et passifs réglementaires	68	(48)
Recouvrement d'impôts différés	(823)	(30)
Perte non réalisée sur le contrat de change (note 4)	—	22
Décomptabilisation des frais de financement reportés (note 4)	—	24
Autres	49	37
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 30)	180	55
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	2 030	1 614
Activités de financement		
Émission de titres d'emprunt à long terme	2 725	1 500
Remboursement d'une dette à long terme	(653)	(730)
Émission de billets à court terme	4 070	4 217
Remboursement de billets à court terme	(4 413)	(4 326)
Remboursement d'une dette à court terme (note 4)	(20)	—
Remboursement de débentures convertibles (note 4)	—	(513)
Dividendes versés	(617)	(588)
Distributions à la participation sans contrôle	(2)	(9)
Apports reçus de la vente d'une participation sans contrôle (note 4)	9	12
Émission d'actions ordinaires (note 24)	7	6
Coûts liés à l'obtention de financement	(14)	(8)
Rachat d'actions privilégiées (note 24)	(418)	—
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	674	(439)
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations (note 30)		
Immobilisations corporelles	(1 718)	(1 513)
Actifs incorporels	(126)	(115)
Apports de capital reçus (note 30)	—	3
Acquisitions (note 4)	(126)	—
Autres	(7)	(3)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(1 977)	(1 628)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	727	(453)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	30	483
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	757	30

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société ») a été constituée le 31 août 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Le 31 octobre 2015, la société a acquis Hydro One Inc., société auparavant détenue en propriété exclusive par la Province d'Ontario (la « Province »). Au 31 décembre 2020, la Province détenait environ 47,3 % (47,3 % en 2019) des actions ordinaires de Hydro One. Les principales activités de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité à des clients en Ontario.

Tarification

L'entreprise de transport de la société est formée d'un réseau de transport exploité par les filiales de Hydro One Inc., Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks ») et Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM ») et d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership (« B2M LP »), société en commandite conclue entre Hydro One et la nation Saugeen Ojibway (« NSO »), ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership (« NRLP »), société en commandite conclue entre Hydro One et Six Nations of the Grand River Development Corporation ainsi que la Première Nation des Mississaugas de Credit (ensemble, les « partenaires des Premières Nations »). Se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises pour obtenir d'autres renseignements.

L'entreprise de distribution de Hydro One est formée d'un réseau de distribution exploité par les filiales de Hydro One Inc., Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. (« Hydro One Remote Communities ») et Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power ») ainsi que de l'entreprise et des actifs liés à la distribution acquis auprès de Peterborough Distribution Inc. (« Peterborough Distribution »). Il y a lieu de se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises, pour obtenir d'autres renseignements.

Transport

Le 7 mars 2019, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a rendu sa décision révisée (la « décision concernant l'actif d'impôts différés ») relativement au traitement tarifaire par Hydro One des avantages découlant de l'actif d'impôts différés attribuable au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts au paiement d'impôt aux termes des régimes fiscaux fédéral et provincial. Le 16 juillet 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu sa décision sur l'appel interjeté par la société au sujet de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. Il y a lieu de se reporter à la note 13 – Actifs et passifs réglementaires, pour obtenir d'autres renseignements.

Le 23 avril 2020, la CEO a rendu sa décision sur la requête de Hydro One Networks relative aux tarifs de transport de 2020 à 2022 (la « décision sur les tarifs de transport de 2020 à 2022 »). Le 16 juillet 2020, la CEO a émis son ordonnance tarifaire définitive sur les tarifs de transport de 2020 à 2022, aux termes de laquelle elle a approuvé les besoins en revenus de 1 630 millions de dollars, de 1 701 millions de dollars et de 1 772 millions de dollars, respectivement pour 2020, 2021 et 2022. Le 30 juillet 2020, la CEO a rendu une décision relativement aux tarifs de transport uniformes. Les tarifs de transport uniformes de 2020 qui avaient été mis en œuvre à titre provisoire le 1^{er} janvier 2020 ont été maintenus pour le reste de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Le 17 décembre 2020, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance établissant les tarifs uniformes de 2021 le 1^{er} janvier 2021, ce qui inclut l'approbation d'une période de règlement de deux ans pour les produits abandonnés de 2020 de Hydro One Networks, y compris les intérêts, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le 31 juillet 2019, B2M LP a déposé une requête relative aux tarifs de transport de 2020 à 2024. Le 16 janvier 2020, la CEO a approuvé les besoins en revenus de base de 2020, soit 33 millions de dollars, et un facteur d'indexation de plafond des produits pour 2021 à 2024.

Le 25 octobre 2019, NRLP a déposé sa requête d'établissement des tarifs incitative et de plafond des produits pour 2020 à 2024. Le 19 décembre 2019, la CEO a approuvé, à titre provisoire, les besoins en revenus de NRLP de 9 millions de dollars demandés pour 2020, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. L'approbation définitive de la CEO a été reçue le 9 avril 2020.

HOSSM est assujettie à une période reportée de changement de base de 10 ans pour les années 2017 à 2026, tel qu'il a été approuvé dans la décision de la CEO relative à des fusions, acquisitions, regroupements et désinvestissements (« FARD ») datée du 13 octobre 2016.

Distribution

En mars 2017, Hydro One Networks a déposé auprès de la CEO une requête relative aux tarifs de distribution d'électricité pour 2018 à 2022. Le 7 mars 2019, la CEO a rendu sa décision sur la requête relative aux tarifs de distribution. Conformément à la décision de la CEO, la société a déposé un projet d'ordonnance tarifaire reflétant ses besoins en revenus mis à jour, lesquels s'établissent à 1 459 millions de dollars pour 2018, à 1 498 millions de dollars pour 2019, à 1 532 millions de dollars pour 2020, à 1 578 millions de dollars pour 2021 et à 1 624 millions de dollars pour 2022. Le 11 juin 2019, la CEO a approuvé l'ordonnance tarifaire confirmant ces besoins en revenus mis à jour.

Le 16 avril 2020, la CEO a approuvé une hausse de 2 % de la base tarifaire de 2019 de Hydro One Remote Communities à l'égard des nouveaux tarifs avec prise d'effet le 1^{er} mai 2020, date de mise en œuvre qui a été reportée au 1^{er} novembre 2020 en raison de la COVID-19. Le 8 octobre 2020, la CEO a autorisé Hydro One Remote Communities à appliquer un avenant tarifaire visant le recouvrement de produits abandonnés découlant du report de la mise en œuvre des tarifs, avenant qui est en vigueur jusqu'au 30 avril 2021.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis, et ils sont présentés en dollars canadiens.

Recours à des estimations par la direction

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés à l'égard des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits, des charges, des gains et des pertes présentés pour les périodes considérées. La direction évalue ces estimations de manière continue en s'appuyant sur les résultats passés, sur les conditions en vigueur et sur des hypothèses jugées raisonnables au moment où elle les formule. Tout ajustement est pris en compte dans les résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle il survient. Les principales estimations portent sur les actifs et passifs réglementaires, les passifs environnementaux, les prestations de retraite, les avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi, les éventualités et les produits non facturés. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

Depuis la fin mars 2020, l'incidence de la pandémie de COVID-19 (la « COVID-19 » ou la « pandémie ») est prise en compte dans les états financiers consolidés. Bien que la pandémie ait entraîné des charges d'exploitation additionnelles et une perte de revenus, la société a analysé l'incidence de la pandémie sur les estimations et hypothèses qui influent sur ses résultats financiers au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date, et elle a déterminé qu'il n'y avait pas d'incidence significative. Des détails supplémentaires concernant les répercussions de la pandémie sur les états financiers consolidés figurent à la note 9 – Débiteurs et à la note 13 – Actifs et passifs réglementaires.

Comme la durée de la pandémie reste incertaine, la société continue d'évaluer l'incidence qu'elle aura sur ses résultats financiers et ses activités.

Comptabilisation des activités à tarifs réglementés

En raison du pouvoir général de la CEO d'inclure ou d'exclure des produits, des charges, des gains ou des pertes liés aux tarifs d'une période donnée, ceux-ci ne sont pas constatés dans les périodes au cours desquelles les entreprises non réglementées comptabilisent les leurs. Cette modification du moment de la constatation suppose l'application de la méthode employée pour la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, entraînant ainsi la constatation d'actifs et passifs réglementaires. Les actifs réglementaires de la société représentent les sommes à recevoir de clients futurs et les coûts qui sont reportés à des fins comptables parce qu'il est probable qu'ils seront recouvrés dans les tarifs futurs. De plus, la société comptabilise des passifs réglementaires qui représentent généralement les montants qui sont remboursables aux clients futurs. Elle évalue continuellement la probabilité que soit recouvré chacun de ses actifs réglementaires et croit toujours qu'il est probable que la CEO tiendra compte de ses actifs et passifs réglementaires dans l'établissement des tarifs futurs. Si, ultérieurement, la société juge qu'il n'est plus probable que la CEO inclue un actif ou un passif réglementaire dans l'établissement des tarifs futurs, une valeur comptable appropriée serait prise en compte dans les résultats d'exploitation de manière prospective à partir de la date à laquelle cette évaluation sera faite par la société, à moins que la modification réponde aux exigences d'un ajustement d'un événement postérieur à la date du bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Constatation des produits

Nature des produits

Les produits tirés du transport sont essentiellement constitués des tarifs liés au transport, lesquels sont perçus au moyen des tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO qui sont appliqués à la demande de pointe mensuelle d'électricité sur le réseau à haute tension de Hydro One. Les tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO sont fondés sur des besoins en revenus approuvés qui tiennent compte d'un taux de rendement. Les tarifs liés au transport sont conçus de telle sorte à recouvrer les produits nécessaires au soutien du réseau de transport de la société comportant la capacité nécessaire pour répondre à la demande maximale prévue, laquelle est tributaire des conditions météorologiques et économiques. Les produits tirés du transport sont constatés à mesure que l'électricité est transportée et livrée aux clients.

Les produits tirés de la distribution attribuables à la livraison de l'électricité sont fondés sur des tarifs de distribution approuvés par la CEO; ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et tiennent compte des produits qui ont été facturés et de ceux qui ne l'ont pas été. Les produits facturés sont fondés sur le volume d'électricité livré, comme il a été déterminé d'après les compteurs des clients. À la fin de chaque mois, le volume d'électricité livré aux clients depuis la date de la dernière lecture des compteurs ayant fait l'objet d'une facturation est estimé, et les produits non facturés correspondants sont comptabilisés. La consommation d'énergie, les conditions météorologiques et les variations de la composition des catégories de clients influent sur l'estimation des produits non facturés.

Les produits incluent aussi des montants liés à la vente d'autres services et d'équipement. Ces produits sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsque l'équipement est livré. Les produits sont constatés après déduction des taxes indirectes.

Débiteurs et provision pour créances douteuses

Les débiteurs facturés sont constatés à un montant correspondant au montant facturé, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les débiteurs non facturés sont constatés à leur valeur estimative, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les sommes en souffrance liées aux facturations réglementées portent intérêt aux taux approuvés par la CEO. La provision pour créances douteuses reflète la meilleure estimation de la société concernant les pertes de crédit attendues pour la durée de vie au cours de la période considérée, sur l'ensemble des débiteurs facturés impayés. La société estime la provision pour créances douteuses des débiteurs facturés en appliquant des taux de pertes calculés en interne à l'ensemble des débiteurs impayés, débiteurs qui sont répartis selon le classement chronologique. Les taux de pertes appliqués aux soldes des débiteurs sont fondés sur les soldes en souffrance historiques, sur les paiements de clients et sur les radiations et, à l'occasion, sur d'autres facteurs afin de refléter les meilleures estimations de la direction en ce qui a trait à la perte. Les débiteurs sont radiés par imputations à la provision lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables. Les variations des volumes, des prix et de la conjoncture influent sur la provision pour créances douteuses.

Participation sans contrôle

La participation sans contrôle représente la quote-part des capitaux propres dans des filiales qui n'est pas attribuable aux actionnaires de Hydro One. La participation sans contrôle est initialement comptabilisée à la juste valeur et par la suite, ce montant est ajusté pour tenir compte de la quote-part du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu attribuables à la participation sans contrôle ou des dividendes et distributions payés à la participation sans contrôle.

Si une opération donne lieu à l'acquisition de la totalité ou d'une partie de la participation sans contrôle dans une filiale, l'acquisition de la participation sans contrôle est comptabilisée comme une opération sur les capitaux propres. Aucun gain ni perte n'est comptabilisé dans le bénéfice net consolidé ou dans le résultat étendu du fait de la variation de la participation sans contrôle, à moins que cette variation n'entraîne une perte de contrôle par la société.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles sont comptabilisés en fonction des impôts à payer ou à recouvrer sur le bénéfice imposable de l'exercice courant et de l'exercice antérieur. Les impôts sur le bénéfice exigibles et différés sont calculés d'après les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan. Les avantages associés aux positions fiscales ne sont constatés que lorsqu'il est plus probable qu'improbable que le seuil de constatation sera atteint, et ils sont calculés comme étant le montant le plus élevé d'un avantage dont la probabilité de réalisation au moment du règlement est de plus de 50 %. La direction évalue chaque position en se fondant uniquement sur sa valeur technique et sur les faits et circonstances qui lui sont propres, supposant à cette fin que la position sera examinée par une administration fiscale ayant une parfaite connaissance de toutes les informations pertinentes. Elle doit porter de nombreux jugements pour établir les seuils de constatation ainsi que le montant connexe des avantages fiscaux à inscrire dans les états financiers consolidés. La direction réévalue les positions fiscales dans chaque période au moyen des nouveaux renseignements concernant la constatation ou l'évaluation lorsqu'ils deviennent disponibles.

Impôts différés

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont constatés, relativement à tous les écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, y compris les reports en avant de crédits d'impôt inutilisés et les pertes fiscales, dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces déductions, ces crédits et ces pertes peuvent être utilisés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer dans la période au cours de laquelle un passif sera réglé ou un actif sera réalisé, compte tenu des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés inclus dans le processus de tarification dont le recouvrement ou le remboursement au moyen des tarifs réglementés futurs facturés aux clients est considéré plus probable qu'improbable sont comptabilisés comme des actifs et des passifs réglementaires au titre des impôts différés, et un montant compensatoire est inscrit dans la charge d'impôts différés.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des charges ou de la charge d'impôts connexes au cours de la période courante ou de la période future dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces crédits pourront être utilisés.

La direction réévalue les actifs d'impôts différés chaque date de clôture et elle réduit le montant dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts différés ne sera pas réalisé. Les actifs d'impôts différés non constatés antérieurement sont réévalués à chaque date du bilan, et ils sont constatés dans la mesure où il est devenu plus probable qu'improbable que des économies d'impôts soient réalisées.

Matières et fournitures

Les matières et les fournitures représentent les matières consommables, les petites pièces de rechange et les matériaux de construction destinés à des travaux de construction internes et à l'entretien des immobilisations corporelles. Ces actifs sont comptabilisés au coût moyen, moins toutes pertes de valeur comptabilisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées à leur coût d'origine, déduction faite des apports reçus des clients, et tout cumul des pertes de valeur. Le coût des ajouts, ce qui comprend les améliorations apportées à des composantes de l'actif ou leur remplacement, est pris en compte dans les bilans consolidés, au poste Immobilisations corporelles.

Le coût initial des immobilisations corporelles englobe les coûts de matières directes, de main-d'œuvre directe (incluant les avantages sociaux), des services contractuels, de financement capitalisés qui leur sont imputables, de mise hors service d'actifs ainsi que les frais généraux directs et indirects associés au projet ou au programme d'investissement. Les frais généraux indirects comprennent une partie des charges du siège social, notamment celles afférentes aux finances, à la trésorerie, aux ressources humaines et à l'informatique. Les frais généraux, y compris les charges liées aux fonctions du siège social et aux services extérieurs, sont capitalisés selon la méthode de répartition intégrale des coûts, conformément à la méthodologie approuvée par la CEO.

Les immobilisations corporelles en service comprennent les actifs liés au transport, à la distribution, aux communications, à l'administration, aux servitudes liées aux terrains et aux actifs de service. Les immobilisations corporelles incluent également les actifs qui seront utilisés ultérieurement comme les terrains, des composantes et pièces de rechange importantes ainsi que les coûts de projets de développement capitalisés et se rapportant à des projets d'investissement reportés.

Transport

Les actifs liés au transport incluent les immobilisations utilisées pour le transport de l'électricité sous haute tension, comme les lignes de transport, les structures de soutien, les fondations, les isolants, l'équipement de raccordement et les installations de mise à la terre, ainsi que les immobilisations utilisées pour augmenter la tension de l'électricité provenant des centrales à des fins de transport et pour réduire la tension dans le cas de la distribution, y compris les transformateurs, les disjoncteurs et les commutateurs.

Distribution

Les actifs liés à la distribution incluent les immobilisations se rapportant à la distribution d'électricité sous basse tension, comme les lignes de distribution, les poteaux, les commutateurs, les transformateurs, les dispositifs de protection et les compteurs.

Communications

Les actifs liés aux communications incluent les systèmes radio à micro-ondes et à fibres optiques, le fil de terre à fibres optiques, les pylônes, l'équipement téléphonique et les bâtiments qui y sont associés.

Administration et service

Les actifs liés à l'administration et au service incluent les bâtiments administratifs, les ordinateurs personnels, l'équipement de transport et de travail, les outils et d'autres actifs mineurs.

Servitudes

Les servitudes incluent les droits d'utilisation de couloirs de transport et de terrains voisins accordés en vertu de la *Loi de 2002 sur la fiabilité de l'énergie et la protection des consommateurs* ainsi que d'autres droits d'accès à des terrains.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis séparément ou générés en interne sont évalués au coût au moment de leur constatation initiale. Le coût comprend le coût des logiciels achetés, le coût de la main-d'œuvre directe (y compris les avantages sociaux), le coût de consultation, les frais d'ingénierie, les frais généraux et les charges de financement capitalisées imputables. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût, déduction faite de tout amortissement cumulé et toute perte de valeur cumulée. Les actifs incorporels de la société s'entendent surtout des principales applications.

Coûts de financement capitalisés

Les coûts de financement capitalisés représentent les charges d'intérêts attribuables à la construction d'immobilisations corporelles ou à la réalisation d'actifs incorporels. Les coûts de financement attribuables aux fonds empruntés imputables sont incorporés au coût d'acquisition de ces actifs. Les coûts de financement capitalisés représentent une réduction des charges de financement constatées dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Les coûts de financement capitalisés sont calculés en fonction du coût moyen pondéré effectif des capitaux empruntés de la société.

Immobilisations et développement en cours

Les immobilisations et le développement en cours comprennent les coûts capitalisés des actifs construits qui ne sont pas encore complétés ou qui n'ont pas encore été mis en service.

Amortissement

Le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels est amorti selon la méthode linéaire, d'après la durée de vie utile résiduelle estimative de chaque catégorie d'actif, exception faite de l'équipement de transport et de travail, qui est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux constant.

La société soumet périodiquement à un examen externe indépendant l'amortissement de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels ainsi que ses taux d'amortissement, tel que l'exige la CEO. Les changements découlant de leur examen approuvé par la CEO sont appliqués sur la durée de vie utile restante, conformément à leur inclusion dans les tarifs d'électricité. Les plus récents examens ont entraîné une modification des taux avec prise d'effet les 1^{er} janvier 2015 et 1^{er} janvier 2020, respectivement pour les activités de distribution et les activités de transport de Hydro One Networks. Un sommaire des durées de vie utile moyennes et des taux d'amortissement de ses diverses catégories d'actifs figure ci-dessous.

	Durée de vie utile moyenne	Taux	
		Fourchette	Moyenne
Immobilisations corporelles			
Transport	55 ans	De 1 % à 3 %	2 %
Distribution	46 ans	De 1 % à 7 %	2 %
Communications	14 ans	De 1 % à 15 %	5 %
Administration et service	21 ans	De 1 % à 20 %	4 %
Actifs incorporels	10 ans	10 %	10 %

Selon les pratiques d'amortissement par classes homogènes, le coût d'origine des immobilisations corporelles, ou d'importantes composantes de celles-ci, et des actifs incorporels qui sont mis hors service dans des conditions normales, est imputé à l'amortissement cumulé sans qu'aucun gain ni perte ne soit pris en compte dans les résultats d'exploitation. Lorsqu'une immobilisation corporelle est cédée, un gain ou une perte est calculé en fonction du produit et est pris en compte dans la charge d'amortissement.

Acquisitions et écart d'acquisition

La société comptabilise les acquisitions d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, et de ce fait, les actifs et les passifs des entités acquises sont principalement évalués à leur juste valeur estimée à la date de l'acquisition. Les coûts associés aux acquisitions en cours sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas pris en compte dans la base tarifaire.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation une fois l'an ou plus souvent si cela s'impose. La société effectue une évaluation qualitative visant à déterminer s'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation applicable soit inférieure à la valeur comptable de celle-ci. Si, par suite de cette évaluation qualitative, la société détermine qu'il n'est pas plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation applicable soit inférieure à la valeur comptable de celle-ci, aucun autre test ne sera requis. En revanche, si la société détermine qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation applicable soit inférieure à la valeur comptable de cette dernière, elle effectuera un test de dépréciation quantitatif. Le test quantitatif consiste à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation applicable avec la valeur comptable de celle-ci, incluant l'écart d'acquisition. Si la juste valeur implicite est moindre que la valeur comptable, une perte de valeur sera portée en diminution de l'écart d'acquisition et imputée aux résultats d'exploitation.

Compte tenu de l'évaluation effectuée en date du 30 septembre 2020 et du fait qu'aucun événement important n'est survenu depuis cette date, la société a conclu que l'écart d'acquisition ne s'était pas déprécié au 31 décembre 2020.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme pourrait ne pas être recouvrable, la société évalue si la valeur comptable de ces actifs, exclusion faite de l'écart d'acquisition, a subi une perte de valeur. Dans le cas de tels actifs, la société évalue si une dépréciation existe en estimant les flux de trésorerie non actualisés futurs estimatifs qui devraient résulter de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Lorsque sont envisagées différentes lignes de conduite en vue du recouvrement de la valeur comptable d'un actif à long terme, une approche fondée sur des pondérations probabilistes est utilisée pour estimer les flux de trésorerie non actualisés futurs. Si, d'après ces estimations de flux de trésorerie, la valeur comptable de l'actif à long terme est irrécouvrable, une perte de valeur correspondant à l'excédent de sa valeur comptable sur sa juste valeur est comptabilisée. Par conséquent, la valeur comptable de l'actif en question sera ramenée à sa juste valeur estimative.

En ce qui a trait à ses activités à tarifs réglementés, les coûts de possession de la plupart des actifs à long terme de Hydro One sont pris en compte dans la base tarifaire s'ils génèrent un taux de rendement approuvé par la CEO. La valeur comptable des actifs et leur rendement connexe sont recouverts par voie des tarifs approuvés. Par conséquent, de tels actifs ne font l'objet d'un test de dépréciation que si la CEO refuse leur recouvrement total ou partiel ou qu'un tel refus est jugé probable.

Hydro One surveille régulièrement les actifs de sa filiale non réglementée, Hydro One Telecom Inc., afin de déceler toute indication de dépréciation. La direction évalue la juste valeur de ces actifs à long terme au moyen de techniques généralement reconnues. Ces techniques comprennent, entre autres, le recours à des ventes récentes d'actifs comparables par des tiers, à des fins de référence, et une analyse des flux de trésorerie actualisés faite en interne. Des fluctuations majeures dans la conjoncture du marché, l'évolution de l'état d'un actif ou bien un changement d'intention, de la part de la direction, quant à son utilisation sont généralement jugés par celle-ci comme des événements déclencheurs qui commandent la réévaluation des flux de trésorerie liés à ces actifs à long terme. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucune dépréciation n'avait été comptabilisée au titre des actifs des activités à tarifs réglementés et non réglementés de la société.

Coûts liés au financement par emprunt

Pour ce qui est des passifs financiers qui ne sont pas classés parmi les instruments détenus à des fins de transaction ainsi que des débentures convertibles, la société diffère les coûts de transaction externes liés aux financements et présente les montants en cause déduction faite de la dette et des débentures convertibles connexes, dans ses bilans consolidés. Les frais d'émission reportés sont amortis sur la durée contractuelle de la dette ou des débentures convertibles connexes en fonction de la méthode du taux d'intérêt effectif, et la charge d'amortissement est incluse dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu, sous le poste Charges de financement. Les coûts de transaction engagés au titre des éléments classés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charge immédiatement.

Résultat étendu

Le résultat étendu s'entend du bénéfice net/de la perte nette et des autres éléments du résultat étendu. Hydro One présente le bénéfice net/la perte nette et les autres éléments du résultat étendu dans un seul état, soit l'état consolidé des résultats et du résultat étendu.

Actifs et passifs financiers

Tous les actifs et passifs financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction, autres passifs ou disponibles à la vente. Les actifs et passifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et tous les autres le sont au coût après amortissement, exception faite des débiteurs et des montants à recevoir d'apparentés, lesquels sont évalués à la valeur nette de réalisation. Les débiteurs et les montants à recevoir d'apparentés sont classés comme des prêts et créances. La société considère que la valeur comptable des débiteurs et des montants à recevoir d'apparentés constitue une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments. La société estime les pertes de crédit attendues pour la durée de vie au cours de la période considérée à l'égard de la totalité des soldes des débiteurs, lesquelles sont comptabilisées à titre d'ajustements à la provision pour créances douteuses. Les débiteurs sont radiés et imputés en déduction de la provision lorsqu'ils sont réputés être non recouvrables. Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

La société détermine le classement de ses actifs et passifs financiers à la date de leur constatation initiale. Elle désigne certains actifs et passifs financiers comme étant détenus à la juste valeur lorsque cela est conforme à sa politique de gestion des risques, politique qui est décrite à la note 18 – Juste valeur des instruments financiers et gestion des risques.

Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La société surveille de près les risques que posent pour ses activités les fluctuations des taux d'intérêt et, si cela convient, elle les couvre au moyen de divers instruments. Certains de ces instruments dérivés sont admissibles à la comptabilité de couverture et sont désignés comme des couvertures à des fins comptables, tandis que d'autres n'y sont pas admissibles et ne sont pas désignés en tant que couvertures (décrits ci-après comme étant des contrats non désignés) puisqu'ils font partie intégrante des relations de couverture économiques.

Les normes comptables concernant les instruments dérivés requièrent la constatation de tous les instruments dérivés qui ne satisfont pas aux critères de dispenses pour achats et ventes habituels en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur dans les bilans consolidés. Dans le cas des instruments dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, la société peut choisir de les désigner comme des couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur. La société compense les montants de juste valeur qu'elle inscrit à ses bilans consolidés et qui ont trait à des instruments dérivés conclus avec la même contrepartie en vertu d'une convention-cadre de compensation.

Dans le cas des instruments dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture et qui sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, tout gain ou perte non réalisé(e) après impôts, est comptabilisé comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les montants du cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats d'exploitation de la période ou des périodes durant lesquelles la transaction couverte influe sur les résultats d'exploitation et ils sont présentés au même poste que l'est l'incidence sur le résultat de l'élément couvert. Tout gain ou perte sur l'instrument dérivé qui représente les composantes de la couverture exclues au moment de l'évaluation de l'efficacité, est constaté au même poste des états consolidés des résultats que l'est l'élément couvert. Dans le cas des couvertures de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé et de la position couverte sous-jacente sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu de la période à l'étude. Le gain ou la perte sur l'instrument dérivé est inscrit dans le même poste de l'état consolidé des résultats et du résultat étendu que l'est le gain ou la perte de compensation sur l'élément couvert. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés non désignés sont comptabilisées dans les résultats d'exploitation.

Les instruments dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et sont comptabilisés à leur juste valeur aux bilans consolidés lorsque a) leurs caractéristiques économiques et risques ne sont pas clairement et étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte; b) l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les résultats d'exploitation à chaque période; et c) le dérivé incorporé comme tel répond à la définition de dérivé. La société ne prend part à aucune activité de négociation ou de spéculation visant des instruments dérivés et n'avait aucun instrument dérivé incorporé nécessitant une comptabilisation séparée aux 31 décembre 2020 et 2019.

Hydro One met régulièrement au point des stratégies de couverture en tenant compte de ses objectifs de gestion des risques. À la mise en place d'une relation de couverture, lorsque la société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, Hydro One documente en bonne et due forme la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, l'objectif de gestion des risques connexe, la nature du risque particulier qui est couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. La société évalue également, lors de la mise en place de la couverture et trimestriellement par la suite, si les instruments de couverture donnent lieu à une compensation efficace des variations de la juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts.

Avantages sociaux futurs

Les avantages sociaux futurs qu'offre Hydro One comprennent des prestations de retraite, des avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que des avantages postérieurs à l'emploi. Les coûts des régimes de retraite, d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont constatés pendant la période au cours de laquelle les membres du personnel fournissent un service.

La société constate aux bilans consolidés la situation de capitalisation de son régime de retraite à prestations déterminées (le « régime de retraite ») et de ses régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, et comptabilise par la suite les variations de cette situation à la clôture de chaque exercice. Les régimes de retraite à prestations déterminées, d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi sont considérés sous-capitalisés lorsque l'obligation au titre des prestations et avantages projetés (l'« OPAP ») est supérieure à la juste valeur des actifs des régimes. Un passif est inscrit aux bilans consolidés eu égard à tout montant net de l'OPAP sous-capitalisée, et ce montant peut être présenté comme un passif à court terme ou à long terme, ou les deux. La tranche à court terme correspond au montant par lequel la valeur actuarielle des prestations et avantages inclus dans l'obligation à régler dans les douze prochains mois dépasse la juste valeur des actifs des régimes. Si cette juste valeur est supérieure à l'OPAP du régime, un actif est constaté et correspond au montant net de cette obligation qui est surcapitalisée. Les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés puisqu'il n'y a aucun actif connexe dans les régimes.

Hydro One comptabilise ses cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées (le « régime à cotisations déterminées ») en tant que charge de retraite, une tranche de ces montants étant capitalisée dans les coûts de main-d'œuvre compris dans les dépenses en immobilisations. Les montants passés en charges sont pris en compte dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration figurant dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu.

Régime de retraite à prestations déterminées

Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la présentation de l'information financière. Ces coûts sont établis par calculs actuariels, au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon des hypothèses qui reflètent les meilleures estimations de la direction quant à l'incidence d'événements futurs, y compris les augmentations de salaire ultérieures. Les coûts des services passés découlant de modifications du régime et tous les gains et pertes actuariels sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle attendue d'activité des salariés actifs participant au régime et sur l'espérance de vie estimative des salariés inactifs. Les actifs du régime de retraite, soit essentiellement des titres de participation cotés, des titres de créance de gouvernements et de sociétés ainsi que des placements non cotés dans des biens immobiliers et des infrastructures sont

comptabilisés à la juste valeur à la clôture de chaque exercice. Hydro One constate un actif réglementaire équivalant au montant net de l'OPAP sous-capitalisée de son régime de retraite. Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont attribués aux coûts de main-d'œuvre, selon la méthode de la comptabilité de caisse, et une tranche directement liée aux acquisitions et à la mise en valeur d'immobilisations est incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. La tranche restante des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées est imputée aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration).

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs au départ à la retraite et les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés et inclus dans les tarifs selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Des actuaires indépendants en déterminent les coûts en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en se fondant sur des hypothèses qui reflètent les meilleures estimations de la direction. Les coûts des services passés découlant de modifications des régimes sont amortis par imputations aux résultats d'exploitation sur la durée moyenne résiduelle attendue d'activité des salariés.

Dans le cas des avantages postérieurs au départ à la retraite, tous les gains et pertes actuariels sont reportés au moyen de la méthode dite du « corridor ». Le montant calculé en excédent du corridor est amorti par imputations aux résultats d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés actifs et sur l'espérance de vie des salariés inactifs. L'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite est réévaluée à sa juste valeur à la clôture de chaque exercice, d'après un rapport actuariel annuel, et un actif réglementaire de compensation est comptabilisé, à hauteur de l'ajustement de réévaluation.

Dans le cas des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les passifs connexes représentant les gains actuariels à la transition aux PCGR des États-Unis, sont amortis dans les résultats d'exploitation selon la méthode dite « du corridor ». Les gains et les pertes actuariels découlant des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi qui sont survenus au cours de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans les résultats d'exploitation. Les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont réévaluées à la juste valeur à la clôture de chaque exercice, d'après un rapport actuariel annuel, et un actif réglementaire de compensation est comptabilisé, à hauteur de l'ajustement de réévaluation.

Tous les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont attribués aux coûts de main-d'œuvre et sont soit imputés aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration), soit incorporés au coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, dans le cas de la composante du coût des services, et aux actifs réglementaires, dans le cas de toutes les autres composantes de la charge au titre des prestations, conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO.

Rémunération à base d'actions

Régimes d'octroi d'actions

Hydro One évalue les régimes d'octroi d'actions en fonction de la juste valeur des octrois d'actions estimée en fonction du cours de l'action ordinaire à la date de l'octroi. Les coûts sont comptabilisés dans les états financiers selon une méthode d'attribution qui tient compte de l'acquisition progressive des droits lorsque les régimes d'octroi d'actions comportent à la fois des conditions liées au rendement et des conditions liées aux années de service. La société comptabilise un actif réglementaire équivalant aux charges à payer des régimes d'octroi d'actions constatées à chaque période. Les coûts transférés de l'actif réglementaire aux coûts de main-d'œuvre au moment où les droits aux octrois d'actions deviennent acquis et que les actions connexes sont émises sont recouverts au moyen des tarifs. Les renonciations sont comptabilisées au moment où elles surviennent.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions (« DDVA »)

La société comptabilise les passifs liés aux régimes de DDVA d'administrateur et de la direction à la juste valeur, à la date de clôture de chaque période de présentation de l'information financière jusqu'au règlement, constatant la charge de rémunération selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur du passif au titre des DDVA est fondée sur le cours de clôture de l'action ordinaire de la société à la date de clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Régime incitatif à long terme (« RILT »)

La société évalue les attributions émises aux termes de son RILT, à la juste valeur en fonction du cours des actions ordinaires à la date d'attribution. La charge de rémunération afférente est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits selon la méthode linéaire. Les renonciations sont comptabilisées au moment où elles surviennent.

Pertes éventuelles

Hydro One est confrontée à certaines questions d'ordre juridique et environnemental qui surviennent dans le cours normal des affaires. Pour préparer ses états financiers consolidés, la direction pose des jugements concernant l'issue future d'éventualités et constate une perte à l'égard d'éventualités en fonction de sa meilleure estimation lorsqu'elle établit qu'il est probable que cette perte soit survenue et que son montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Lorsque le montant de la perte est recouvrable à partir de tarifs futurs, un actif réglementaire est également constaté. Lorsqu'il existe une fourchette estimative de pertes probables et qu'aucune d'elles ne représente une meilleure estimation que les autres, la société constate une perte au montant à la borne inférieure de la fourchette.

La direction examine régulièrement les renseignements récents qui sont disponibles afin d'établir si les provisions constatées pour de telles pertes devraient être ajustées et si de nouvelles provisions s'imposent. Pour estimer les pertes probables, il peut être nécessaire d'analyser de nombreux scénarios et prévisions qui reposent souvent sur des jugements au sujet de mesures que pourraient prendre des tiers, tels les tribunaux fédéraux, provinciaux et municipaux ou les organismes de réglementation. Il arrive que de longues périodes s'écoulent avant que les questions touchant les passifs éventuels puissent être réglées. Les montants inscrits dans les états financiers consolidés peuvent être différents des montants réels une fois que l'issue des éventualités est connue. Ces écarts peuvent avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie futurs de la société.

Les provisions sont fondées sur des estimations courantes et elles sont assujetties à un degré d'incertitude plus élevé lorsque la période couverte par les projections est longue. Une forte tendance à la hausse ou à la baisse du nombre d'actions intentées, la nature des préjudices prétendus et le coût moyen de résolution de ces actions pourraient modifier le montant estimatif de la provision, tout comme pourrait le faire un verdict favorable ou défavorable rendu par un tribunal par suite d'un procès. Un règlement législatif fédéral ou provincial ou encore un règlement structuré pourrait également changer le montant estimatif du passif. Les frais juridiques sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Passifs environnementaux

Des passifs environnementaux sont constatés eu égard à des sites contaminés dans le passé lorsqu'il est établi que des sommes liées à des mesures environnementales correctives futures devront probablement être déboursées dans l'avenir en vertu des lois ou règlements en vigueur et que le montant des dépenses futures peut être estimé de manière raisonnable. Hydro One constate un passif pour les dépenses futures estimatives associées à l'évaluation et à la remise en état des terrains contaminés ainsi qu'au retrait progressif et à la destruction de l'huile minérale contaminée aux biphényles polychlorés (« BPC ») qui est retirée de l'équipement électrique, d'après la valeur actualisée de ces dépenses futures estimatives. La Société calcule la valeur actualisée au moyen d'un taux d'actualisation qui donne lieu à un montant auquel les passifs environnementaux pourraient être réglés dans le cadre d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales avec une tierce partie. Comme la société prévoit continuer de recouvrer ces dépenses futures au moyen des tarifs futurs, un actif réglementaire de compensation a été constaté pour tenir compte du recouvrement futur de ces dépenses liées à l'environnement auprès de ses clients. Hydro One revoit ses estimations des dépenses futures liées à l'environnement chaque année, ou plus souvent, si des éléments laissent croire que les circonstances ont changé.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont constatées au titre des obligations juridiques de retrait ou d'élimination futurs d'actifs à long terme. Ces obligations peuvent résulter de l'acquisition, de la construction, du développement et (ou) de l'utilisation normale des actifs. Des obligations conditionnelles liées à la mise hors service d'immobilisations sont constatées lorsqu'une obligation juridique de procéder à des travaux futurs de mise hors service d'un actif, mais dont le calendrier et (ou) la méthode de règlement dépendent d'un événement futur sur lequel la société peut avoir ou ne pas avoir de contrôle. Dans une telle situation, l'obligation de procéder aux travaux de mise hors service d'un actif est inconditionnelle, même s'il existe des incertitudes, au calendrier et (ou) à la méthode de règlement. Cette incertitude est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de l'obligation.

Lorsque la société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur actualisée des dépenses estimatives futures requises pour mener à terme la mise hors service d'immobilisations est constatée dans la période durant laquelle l'obligation naît, s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable. En règle générale, la valeur actualisée des dépenses estimatives futures est ajoutée à la valeur comptable de l'immobilisation connexe et les coûts de mise hors service d'immobilisations en découlant sont alors amortis sur la durée de vie utile estimative des immobilisations. La valeur actualisée est déterminée au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux sans risque ajusté en fonction du crédit de la société. Lorsqu'un actif n'est plus en service au moment de la comptabilisation d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, le coût de la mise hors service est comptabilisé dans les résultats d'exploitation.

Certains actifs de la société liés au transport et à la distribution, surtout ceux se trouvant dans des parcelles grevées d'une servitude ou des emprises qu'elle ne possède pas, peuvent être assortis d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, conditionnelles ou non. La majorité des servitudes et des emprises de la société sont soit perpétuelles, soit renouvelées automatiquement chaque année. Les droits fonciers d'une durée déterminée sont généralement prolongés ou renouvelés. Comme la société s'attend à utiliser la majeure partie de ses installations de façon pérenne, aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations n'a été comptabilisée à l'égard de ces actifs. Si, dans l'avenir, une installation ne semble plus respecter les hypothèses de perpétuité, elle fera l'objet d'un examen pour déterminer s'il existe une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pouvant être estimée. Si cela est le cas, une telle obligation sera alors constatée.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société comptabilisées à ce jour se rapportent aux dépenses futures estimatives associées au retrait et à l'élimination de matériel contaminé à l'amiante dans certaines de ses installations.

Contrats de location

À la date du début d'un contrat de location, les paiements de loyers minimaux sont actualisés et comptabilisés comme une obligation locative. Les taux d'actualisation utilisés correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la société. Les options de renouvellement sont évaluées en fonction de la probabilité qu'elles soient exercées et sont incluses dans l'évaluation de l'obligation locative lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. La société ne comptabilise pas les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois. Un droit d'utilisation correspondant est comptabilisé à la date de début d'un contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué comme l'obligation locative ajustée de tout paiement de location versé et/ou de tout avantage incitatif à la location reçu et des coûts directs initiaux engagés. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs à long terme, et les obligations locatives correspondantes sont incluses dans les autres passifs à court terme et les autres passifs à long terme aux bilans consolidés.

Après la date de début, la charge locative constatée à chaque date de clôture correspond au total des paiements de loyers restants sur la durée à courir du bail. Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des loyers exigibles restants en utilisant le taux d'actualisation établi à la date de début du contrat. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation correspond à l'écart entre la charge locative et la désactualisation des intérêts, qui est calculé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les modifications des baux et les pertes de valeur sont évaluées chaque date de clôture afin de déterminer s'il est nécessaire de réévaluer les obligations locatives ou les actifs au titre de droits d'utilisation.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One.

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASU 2017-04	Janvier 2017	La modification supprime la deuxième étape de l'ancien test de dépréciation de l'écart d'acquisition à deux étapes afin de simplifier le processus de vérification de l'écart d'acquisition.	1 ^{er} janvier 2020	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2018-13	Août 2018	Les obligations d'information relatives aux évaluations de la juste valeur de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 820 ont été modifiées afin d'accroître l'efficacité avec laquelle les informations sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers.	1 ^{er} janvier 2020	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2019-01	Mars 2019	La modification reporte la dispense précédemment fournie aux termes de l'ASC 840 en ce qui concerne la détermination de la juste valeur des biens sous-jacents par les bailleurs qui ne sont pas des fabricants ou des distributeurs. Elle définit également plus clairement la présentation des flux de trésorerie de contrats de location-vente et de location-financement et précise que les déclarations au sujet de la transition en vertu du Topic 250 de l'ASC s'appliquent lors de l'adoption de l'ASC 842.	1 ^{er} janvier 2020	Aucune incidence au moment de l'adoption

Directive comptable récemment publiée, mais pas encore adoptée

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
ASU 2018-14	Août 2018	Des obligations d'information relatives aux régimes à prestations déterminées à employeur unique ou à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite ont été ajoutées, supprimées ou précisées afin d'accroître l'efficacité avec laquelle les informations sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2019-12	Décembre 2019	Les modifications simplifient la comptabilisation des impôts en supprimant certaines exceptions aux principes généraux. Elles renforcent aussi l'application uniforme du Topic 740 en clarifiant et en modifiant les directives existantes.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
ASU 2020-01	Janvier 2020	Les modifications précisent l'interaction entre la comptabilisation des titres de participation aux termes du Topic 321, la comptabilisation des placements en vertu de la méthode de la mise en équivalence décrite dans le Topic 323, et la comptabilisation de certains contrats à terme et options achetées aux termes du Topic 815.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption
ASU 2020-06	Août 2020	La mise à jour simplifie l'application des PCGR à certains instruments financiers ayant à la fois des caractéristiques de passifs et de capitaux propres. La modification réduit le nombre de modèles comptables pour les titres d'emprunt et les actions privilégiées convertibles.	1 ^{er} janvier 2022	À l'étude
ASU 2020-10	Octobre 2020	Les modifications ont pour but d'améliorer la codification en veillant à ce que l'obligation pour une entité de divulguer de l'information dans les notes afférentes aux états financiers soit codifiée dans les déclarations, réduisant le risque que des obligations d'information soient oubliées.	1 ^{er} janvier 2021	Aucune incidence au moment de l'adoption

4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition des actifs de Peterborough Distribution

Le 1^{er} août 2020, Hydro One a réalisé l'acquisition, auprès de la ville de Peterborough, des activités et des actifs liés à la distribution de Peterborough Distribution, société de distribution d'électricité située dans le Centre-Est de l'Ontario, à un prix d'achat de 104 millions de dollars, y compris la prise en charge des passifs ayant fait l'objet d'un accord et les ajustements de clôture. Le prix d'achat comprend un paiement en trésorerie de 105 millions de dollars constitué d'un acompte de 4 millions de dollars versé en 2018 et d'une somme de 101 millions de dollars versée à la clôture de la transaction, en partie compensés par un ajustement du prix d'achat de 1 million de dollars. Étant donné que l'entreprise et les actifs liés à la distribution de Peterborough Distribution satisfont à la définition d'une entreprise, l'acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'entreprise.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge :

<i>(en millions de dollars)</i>	
Fonds de roulement	7
Immobilisations corporelles	64
Actifs réglementaires	1
Écart d'acquisition	33
Autres passifs à long terme	(1)
	104

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est fondée sur les estimations et les hypothèses de la direction et elle reflète la juste valeur de la contrepartie payée.

L'estimation de l'écart d'acquisition de 33 millions de dollars découlant de l'acquisition de Peterborough Distribution représente essentiellement les synergies et les économies d'échelle prévues à la suite du regroupement des activités de Hydro One et de Peterborough Distribution. La totalité de l'écart d'acquisition a été attribuée au secteur d'exploitation que constitue l'entreprise de distribution de Hydro One. Peterborough Distribution a contribué aux produits à hauteur de 51 millions de dollars et au bénéfice net à hauteur de néant dans les résultats financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Tous les coûts liés à l'acquisition ont été passés en charges à l'état des résultats et du résultat étendu. La présentation d'information pro forma visant Peterborough Distribution est non significative pour les résultats financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Acquisition d'Orillia Power

Le 1^{er} septembre 2020, Hydro One a réalisé l'acquisition, auprès de la ville d'Orillia, d'Orillia Power, société de distribution d'électricité située dans le comté de Simcoe, en Ontario, à un prix d'achat de 28 millions de dollars, y compris les ajustements de clôture définitifs. Le prix d'achat comprend un paiement en trésorerie de 26 millions de dollars constitué d'un acompte de 1 million de dollars versé en 2016, d'une somme de 25 millions de dollars versée à la clôture de la transaction et d'un ajustement du prix d'achat de 2 millions de dollars.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le tableau qui suit présente un sommaire de la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge :

(en millions de dollars)

Fonds de roulement	2
Immobilisations corporelles	32
Actifs d'impôt différé	1
Écart d'acquisition	15
Dette à court terme	(20)
Passifs réglementaires	(1)
Autres passifs à long terme	(1)
	28

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est fondée sur les estimations et les hypothèses de la direction et elle reflète la juste valeur de la contrepartie payée. En septembre 2020, Hydro One a remboursé la dette à court terme de 20 millions de dollars prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'Orillia Power.

L'estimation de l'écart d'acquisition de 15 millions de dollars découlant de l'acquisition d'Orillia Power représente essentiellement les synergies et les économies d'échelle prévues à la suite du regroupement des activités de Hydro One et d'Orillia Power. La totalité de l'écart d'acquisition a été attribuée au secteur d'exploitation que constitue l'entreprise de distribution de Hydro One. Orillia Power a contribué aux produits à hauteur de 15 millions de dollars et au bénéfice net à hauteur de néant dans les résultats financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Tous les coûts liés à l'acquisition ont été passés en charges à l'état des résultats et du résultat étendu. La présentation d'information pro forma visant Orillia Power est non significative pour les résultats financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

NRLP

En 2018, Hydro One a conclu une entente avec les partenaires des Premières Nations, aux termes de laquelle une participation en capitaux propres ne donnant pas le contrôle dans NRLP, société en commandite de Hydro One, pouvait être acquise à la juste valeur par les partenaires des Premières Nations. Le 19 septembre 2018, NRLP a été formée afin de détenir une nouvelle ligne de transport de 230 kV dans la région de Niagara (la « ligne de Niagara »). La ligne de Niagara établit un lien entre les installations de production d'électricité de la région de Niagara et les centres de distribution de la région du Grand Toronto et de Hamilton. Hydro One Networks maintient et exploite la ligne de Niagara conformément à une convention de services d'exploitation et de gestion. Le 12 septembre 2019, la CEO a accordé un permis de transport à NRLP et a autorisé Hydro One Networks à vendre les actifs applicables de la ligne de Niagara à NRLP.

Le 18 septembre 2019, les actifs applicables de la ligne de Niagara ont été transférés de Hydro One Networks à NRLP en contrepartie de 119 millions de dollars, et l'exploitation de cette ligne a été confiée à Hydro One Networks. Ce transfert a été financé à 60 % par des titres d'emprunt (71 millions de dollars) et à 40 % par des titres de capitaux propres (48 millions de dollars). La tranche en trésorerie de 71 millions de dollars a été financée au moyen de titres d'emprunt fournis à NRLP par une filiale de Hydro One, et la tranche de 48 millions de dollars, composée de titres de capitaux propres, est constituée de parts de société en commandite émises par NRLP en faveur de Hydro One Networks. Par la suite, à la même date, Hydro One Networks a vendu à Six Nations of the Grand River Development Corporation et, par l'intermédiaire d'une fiducie, à la Première Nation des Mississaugas de Credit, une participation de 25,0 % et de 0,1 %, respectivement, dans les parts de société en commandite de NRLP, moyennant une contrepartie totale de 12 millions de dollars, soit la juste valeur des participations acquises.

Le 31 janvier 2020, la Première Nation des Mississaugas de Credit a acquis, auprès de Hydro One Networks, une participation supplémentaire de 19,9 % dans les parts de société en commandite de NRLP moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 9 millions de dollars. Par suite de cette transaction, la participation de Hydro One dans les parts de société en commandite de NRLP a été réduite et ramenée à 55 %, Six Nations of the Grand River Development Corporation et la Première Nation des Mississaugas de Credit détenant une participation de 25 % et de 20 %, respectivement, dans les parts de société en commandite de NRLP.

NRLP est entièrement consolidée dans les présents états financiers consolidés étant donné qu'elle est contrôlée par Hydro One. La participation ne donnant pas le contrôle dans NRLP des partenaires des Premières Nations est classée dans les capitaux propres. Il y a lieu de se reporter à la note 28 - Participation ne donnant pas le contrôle, pour obtenir d'autres renseignements.

Résiliation de la convention d'achat relative à Avista Corporation

En juillet 2017, Hydro One a conclu une convention visant l'acquisition d'Avista Corporation (la « fusion »). En janvier 2019, Hydro One et Avista Corporation ont annoncé la résiliation de la convention de fusion d'un commun accord. Les montants ci-après liés à la résiliation de la convention de fusion ont été constatés par la société au premier trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- un montant de 138 millions de dollars (103 millions de dollars américains) représentant le paiement des frais de résiliation de la fusion comptabilisés dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration;
- des charges de financement de 22 millions de dollars attribuables au renversement des gains non réalisés comptabilisés antérieurement au moment du dénouement du contrat de change à terme conditionnel à la conclusion d'une opération (le « contrat de change »);
- le remboursement de débentures convertibles de 513 millions de dollars et le paiement d'intérêts connexe de 7 millions de dollars;
- des charges de financement de 24 millions de dollars découlant de la décomptabilisation des frais de financement reportés liés aux débentures convertibles.

5. AMORTISSEMENT ET COÛT DE RETRAIT D'ACTIFS

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Amortissement des immobilisations corporelles	691	671
Amortissement des actifs incorporels	69	81
Amortissement des actifs réglementaires	23	25
Amortissement	783	777
Coûts de retrait d'actifs	101	101
	884	878

6. CHARGES DE FINANCEMENT

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Intérêts sur la dette à long terme	497	479
Intérêts sur les billets à court terme	8	19
Perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) (notes 8, 18)	7	—
Décomptabilisation des frais de financement reportés (note 4)	—	24
Perte non réalisée sur le contrat de change (notes 4, 18)	—	22
Intérêts sur les débentures convertibles (note 4)	—	7
Autres	13	18
Moins : les intérêts capitalisés sur les immobilisations et le développement en cours	(49)	(48)
les intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	(7)
	471	514

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

À titre de service public réglementé, la société recouvre les impôts sur le bénéfice auprès des contribuables en fonction de la charge d'impôts sur le bénéfice exigible estimée à l'égard de ses activités réglementées. Dans le cas des activités réglementées, les montants liés aux impôts différés dont le recouvrement ou le remboursement auprès des contribuables dans les périodes ultérieures est considéré plus probable qu'improbable sont comptabilisés comme des actifs ou des passifs réglementaires au titre des impôts différés, et un montant compensatoire est comptabilisé dans la charge (le recouvrement) d'impôts différés. La charge ou le recouvrement d'impôts consolidé de la société pour la période comprend la totalité des charges d'impôts exigibles et d'impôts différés de la période, déduction faite du montant compensatoire aux termes de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés inscrit dans la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des écarts temporaires devant être recouverts ou remboursés dans les tarifs futurs imputés aux clients. Ainsi, la charge ou le recouvrement d'impôts sur le bénéfice de la société diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi.

Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	1 011	796
Charge d'impôt sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2019)	268	211
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Écarts temporaires nets pouvant être recouverts dans les tarifs futurs imputés aux clients :		
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable ¹	(102)	(105)
Incidence des déductions fiscales résultant du partage des actifs d'impôts différés ²	(41)	(60)
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(21)	(21)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(13)	(13)
Dépenses liées à l'environnement	(6)	(7)
Excédent des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite sur la charge de retraite	(4)	(11)
Autres	—	(3)
Écarts temporaires nets attribuables aux activités réglementées	(187)	(220)
Écarts permanents nets	1	3
Comptabilisation d'un actif réglementaire au titre des impôts différés (note 13)	(867)	—
Total du recouvrement d'impôts	(785)	(6)
Taux d'imposition effectif	(77,6) %	(0,8) %

¹ Comprend l'amortissement fiscal accéléré pouvant atteindre trois fois le taux prévu pour la première année pour certaines immobilisations admissibles acquises après le 20 novembre 2018 et mises en service avant le 1^{er} janvier 2028, comme il est prévu dans les budgets de 2019 du gouvernement fédéral et de l'Ontario entrés en vigueur au deuxième trimestre de 2019.

² Antérieurement à la décision de la CDO, l'incidence représente les déductions fiscales découlant du partage de l'actif d'impôts différés accordées aux contribuables, comme la CEO l'a précédemment exigé. Postérieurement à la décision de la CDO, l'incidence représente le recouvrement du montant du partage de l'actif d'impôts différés actuellement attribué aux contribuables. Il y a lieu de se reporter à la note 13 – Actifs et passifs réglementaires.

Les principales composantes de la charge d'impôts sont les suivantes :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Charge d'impôts sur le bénéfice exigibles	29	24
Recouvrement d'impôts différés	(814)	(30)
Total du recouvrement d'impôts	(785)	(6)

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et les passifs d'impôts différés reflètent les répercussions fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers, y compris les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt. Les actifs et passifs d'impôts différés attribuables aux activités réglementées de la société sont comptabilisés et un montant compensatoire correspondant est inscrit dans les actifs et passifs réglementaires au titre des impôts différés pour refléter le recouvrement ou le remboursement prévu de ces soldes dans les tarifs d'électricité futurs. Aux 31 décembre 2020 et 2019, les actifs et passifs d'impôts différés étaient les suivants :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Actifs d'impôts différés		
Excédent de la charge au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sur les paiements en espèces	685	638
Obligations liées au régime de retraite	607	405
Pertes autres qu'en capital	323	331
Immobilisations non amortissables	271	271
Report en avant de crédits d'impôt	119	92
Placement dans des filiales	100	95
Excédent de l'amortissement comptable sur l'amortissement fiscal	57	59
Dépenses liées à l'environnement	48	51
Autres	14	20
	2 224	1 962
Moins la provision pour moins-value	(380)	(375)
Total des actifs d'impôts différés	1 844	1 587
Passifs d'impôts différés		
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	1 022	377
Actifs et passifs réglementaires	728	495
Écart d'acquisition	11	10
Autres	15	18
Total des passifs d'impôts différés	1 776	900
Actifs nets d'impôts différés	68	687

Les actifs nets d'impôts différés sont présentés aux bilans consolidés, comme suit :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Long terme		
Actifs d'impôts différés	124	748
Passifs d'impôts différés	(56)	(61)
Actifs nets d'impôts différés	68	687

La provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts différés au 31 décembre 2020 s'établissait à 380 millions de dollars (375 millions de dollars en 2019). La provision pour moins-value se rapporte principalement aux écarts temporaires liés aux actifs non amortissables et aux placements dans les filiales. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la société disposait de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées en avant afin de réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs, lesquelles expirent comme suit :

Année d'expiration (en millions de dollars)	2020	2019
2034	—	2
2035	171	221
2036	552	551
2037	172	172
2038	95	95
2039	200	202
2040	27	—
Total des pertes	1 217	1 243

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

8. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Profit (perte) sur les couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) (notes 6, 18) ¹	(20)	2
Perte sur le transfert des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 20)	(6)	—
Autres	2	(4)
	(24)	(2)

¹ Comprend les pertes réalisées de 7 millions de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées dans les charges de financement (néant en 2019).

9. DÉBITEURS

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Débiteurs – facturés	347	330
Débiteurs – non facturés	421	393
Débiteurs, montant brut	768	723
Provision pour créances douteuses	(46)	(22)
Débiteurs, montant net	722	701

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(22)	(21)
Sorties du bilan	11	18
Dotations à la provision pour créances douteuses ¹	(35)	(19)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(46)	(22)

¹ Les dotations à la provision pour créances douteuses pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent un montant additionnel de 14 millions de dollars lié à la pandémie de COVID-19, lequel a été comptabilisé dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration (néant en 2019).

10. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Actifs réglementaires (note 13)	105	52
Charges payées d'avance et autres actifs	53	49
Matières et fournitures	23	21
Actifs dérivés (notes 18)	3	—
	184	122

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Amortissement cumulé	Immobilisations en cours	Total
Transport	18 213	5 989	876	13 100
Distribution	11 544	3 949	101	7 696
Communications	1 395	1 079	45	361
Administration et service	1 729	959	113	883
Servitudes	671	80	—	591
	33 552	12 056	1 135	22 631

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Amortissement cumulé	Immobilisations en cours	Total
Transport	17 454	5 714	711	12 451
Distribution	10 991	3 747	85	7 329
Communications	1 355	1 002	43	396
Administration et service	1 617	931	53	739
Servitudes	663	77	—	586
	32 080	11 471	892	21 501

Les charges de financement capitalisées à l'égard des immobilisations corporelles en cours de construction ont totalisé 46 millions de dollars en 2020 (45 millions de dollars en 2019).

12. ACTIFS INCORPORELS

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Actifs incorporels	Amortissement cumulé	Aménagements en cours de réalisation	Total
Logiciels d'application	1 034	581	59	512
Autres actifs	7	5	—	2
	1 041	586	59	514

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Actifs incorporels	Amortissement cumulé	Aménagements en cours de réalisation	Total
Logiciels d'application	912	512	56	456
Autres actifs	5	5	—	—
	917	517	56	456

Les charges de financement capitalisées dans les actifs incorporels en cours de réalisation se sont établies à 3 millions de dollars en 2020 (3 millions de dollars en 2019). La charge d'amortissement annuelle estimative à l'égard des actifs incorporels se présente comme suit : 73 millions de dollars en 2021, 70 millions de dollars en 2022, 60 millions de dollars en 2023, 49 millions de dollars en 2024 et 48 millions de dollars en 2025.

13. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

Les actifs et les passifs réglementaires résultent du processus de tarification. Hydro One a enregistré les actifs et les passifs réglementaires suivants :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Actifs réglementaires		
Actif réglementaire au titre des impôts différés	2 343	1 109
Actif réglementaire au titre des prestations de retraite	1 660	1 125
Partage de l'actif d'impôts différés	204	—
Environnement	133	141
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi – composante non liée au coût des services	113	96
Report de produits abandonnés	63	67
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	59	105
Rémunération à base d'actions	41	42
Écart lié au programme de conservation et de gestion de la demande (« CGD »)	16	—
Prime d'émission de titres d'emprunt	12	17
Autres	32	26
Total des actifs réglementaires	4 676	2 728
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(105)	(52)
	4 571	2 676
Passifs réglementaires		
Compte d'écarts liés au règlement de détail	92	23
Écart lié aux modifications des lois fiscales	70	44
Report lié au mécanisme de partage des bénéfices	37	21
Écarts liés aux coûts de retraite	31	31
Écart lié aux dépenses en matière d'énergie verte	22	31
Écart cumulatif lié aux coûts de retrait d'actifs	19	—
Écarts liés aux produits externes	7	6
Passif réglementaire au titre des impôts différés	4	5
Avenants tarifaires liés à la distribution	1	42
Autres	14	9
Total des passifs réglementaires	297	212
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(66)	(45)
	231	167

Actif et passif réglementaires au titre des impôts différés

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant aux états financiers et leur valeur fiscale correspondante utilisée pour calculer le bénéfice imposable. La société a constaté des actifs et des passifs réglementaires qui correspondent aux actifs d'impôts différés résultant du processus de tarification. En l'absence de comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôts aurait été comptabilisée selon la méthode axée sur le bilan, et aucun compte réglementaire n'aurait été établi au titre des impôts devant être recouverts au moyen des tarifs futurs. Par conséquent, la charge d'impôts en 2020 aurait été plus élevée d'environ 187 millions de dollars (plus élevée de 221 millions de dollars en 2019), dont une tranche de 146 millions de dollars est incluse dans les actifs et passifs réglementaires au titre des impôts différés et la tranche restante de 41 millions de dollars est incluse dans le partage de l'actif d'impôts différés.

Le 28 septembre 2017, la CEO a publié sa décision et son ordonnance portant sur les besoins en revenus de 2017 et de 2018 au titre des tarifs de transport de Hydro One Networks (la « décision initiale »). Dans sa décision initiale, la CEO a conclu que le montant net des actifs d'impôts différés attribuables au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité* (Ontario) au paiement d'impôt aux termes du régime fiscal fédéral et provincial ne doit pas bénéficier entièrement aux actionnaires de Hydro One et qu'une portion doit être partagée avec les contribuables. Le 9 novembre 2017, la CEO a publié une décision et une ordonnance qui calcule la portion des économies fiscales qui devrait être partagée avec les contribuables. Le calcul de la CEO a donné lieu à la dépréciation d'une tranche tant des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur du transport que des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur de la distribution de Hydro One Networks. En octobre 2017, la société a déposé une requête en révision et en modification (la « requête ») de la décision initiale et interjeté appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario (l'« appel »). Dans les deux cas, la société était d'avis que la CEO a commis des erreurs de faits et de droit dans sa détermination de la répartition des économies fiscales entre les actionnaires et les contribuables. Le 19 décembre 2017, la CEO a accordé la tenue d'une audience sur le bien-fondé de la requête, laquelle a eu lieu le 12 février 2018. Le 31 août 2018, la CEO a accueilli favorablement la requête et a soumis le volet de la décision initiale relatif aux actifs d'impôts différés à un comité de la CEO à des fins de réexamen.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le 7 mars 2019, la CEO a rendu sa décision concernant l'actif d'impôts différés dans laquelle elle conclut que sa décision initiale était raisonnable et qu'elle devait être maintenue. Par ailleurs, le 7 mars 2019, la CEO a rendu sa décision concernant les tarifs de distribution de Hydro One Networks de 2018 à 2022, dans laquelle elle enjoint à la société d'appliquer la décision initiale aux tarifs de distribution de Hydro One Networks. Par conséquent, au 31 décembre 2018, la société avait comptabilisé des charges de dépréciation au titre des actifs réglementaires d'impôts différés liés à la distribution et au transport de Hydro One Networks. Nonobstant la comptabilisation de l'incidence de la décision concernant l'actif d'impôts différé dans les états financiers de 2018, le 5 avril 2019, la société a interjeté appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario à l'égard de la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés. L'appel a été entendu le 21 novembre 2019.

Le 16 juillet 2020, la Cour divisionnaire de l'Ontario a rendu sa décision (la « décision de la CDO ») sur l'appel interjeté par la société visant la décision de la CEO concernant l'actif d'impôts différés.

En lien avec la décision de la CDO, la société a comptabilisé une reprise de la charge de dépréciation qui avait été antérieurement comptabilisée au titre de l'actif réglementaire d'impôts différés lié aux secteurs de la distribution et du transport de Hydro One Networks dans ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020. La reprise de la charge de dépréciation qui avait été antérieurement comptabilisée, incluse dans l'actif réglementaire lié aux montants cumulatifs de l'actif d'impôts différés partagés avec les contribuables (« partage de l'actif d'impôts différés ») jusqu'au 30 juin 2020 compris, par les secteurs de la distribution et du transport de Hydro One Networks, de 58 millions de dollars et 118 millions de dollars, respectivement. Hydro One a comptabilisé des actifs réglementaires au titre des impôts différés de 504 millions de dollars et 673 millions de dollars, respectivement, à l'égard des secteurs de la distribution et du transport de Hydro One Networks, ainsi qu'un passif d'impôts différés connexe de 310 millions de dollars. La société a également comptabilisé une hausse de 867 millions de dollars du bénéfice net à titre de recouvrement d'impôts différés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Actif réglementaire au titre des prestations de retraite

Selon les ordonnances tarifaires de la CEO, les coûts du régime de retraite sont recouverts selon la méthode de la comptabilité de caisse puisque les cotisations de l'employeur sont versées à la caisse de retraite conformément à la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario). La société comptabilise aux bilans consolidés le montant net non capitalisé des obligations liées au régime de retraite, ainsi qu'un actif réglementaire de compensation. Un actif réglementaire est comptabilisé étant donné que la direction estime qu'il est probable que les coûts des prestations de retraite seront recouverts dans l'avenir au moyen du processus de tarification. L'obligation au titre des prestations de retraite est réévaluée à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations établie selon des calculs actuariels à la clôture de chaque exercice d'après un rapport actuariel annuel, et un actif réglementaire de compensation est comptabilisé, à hauteur de l'ajustement de réévaluation. Si ce n'était de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la perte inscrite dans les autres éléments du résultat étendu auraient été plus élevée de 470 millions de dollars (597 millions de dollars en 2019) et les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration auraient été plus élevées de 89 millions de dollars (moins élevées de 20 millions de dollars en 2019).

Partage de l'actif d'impôts différés

Le 2 octobre 2020, la CEO a émis une ordonnance procédurale visant à mettre en œuvre l'orientation de la Cour divisionnaire de l'Ontario et elle a demandé à Hydro One de présenter sa proposition de recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables pour la période de 2017 à 2022. Au 31 décembre 2020, Hydro One a comptabilisé un actif réglementaire de 204 millions de dollars en lien avec les montants cumulatifs de l'actif d'impôts différés partagés avec les contribuables pour la période allant de 2017 à ce jour, soit 70 millions de dollars et 134 millions de dollars, respectivement, pour les secteurs de distribution et de transmission de Hydro One Networks. En raison de l'ordonnance procédurale de la CEO, l'actif réglementaire de 204 millions de dollars lié aux montants cumulatifs de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables depuis 2017 a été présenté séparément de l'actif réglementaire d'impôts différés. Jusqu'à ce que la CEO émette l'ordre de mise en œuvre du recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables de 2017 à 2022, cet actif réglementaire de 204 millions de dollars continuera de croître pour tenir compte des montants supplémentaires partagés avec les contribuables au cours de la période de présentation de l'information.

Environnement

Hydro One comptabilise un passif au titre des dépenses futures estimatives à engager pour remettre en état les sites contaminés. Un actif réglementaire est comptabilisé étant donné que la direction estime qu'il est probable que les dépenses liées à l'environnement seront recouvrées dans l'avenir au moyen du processus d'établissement des tarifs. La société a comptabilisé un montant équivalent à titre d'actif réglementaire. En 2020, cet actif réglementaire lié à l'environnement a été augmenté de 12 millions de dollars (réduit de 3 millions de dollars en 2019) afin de refléter les variations correspondantes des passifs environnementaux au titre de l'évaluation et de la remise en état des terrains. L'actif réglementaire lié à l'environnement est porté en résultat d'une manière conforme au modèle des dépenses réelles engagées et imputées aux passifs environnementaux. La CEO a la possibilité d'examiner et d'évaluer la prudence de toutes les dépenses réglementaires réelles de Hydro One en matière d'environnement et le moment où elles sont toutes recouvrées. En l'absence de comptabilisation des activités à tarifs réglementés, les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration de 2020 auraient été plus élevées de 12 millions de dollars (moins élevées de 3 millions de dollars en 2019). Par ailleurs, la charge d'amortissement de 2020 aurait été moins élevée de 23 millions de dollars (25 millions de dollars en 2019) et les charges de financement de 2020 auraient été plus élevées de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019).

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi – composante non liée au coût des services

Hydro One a comptabilisé un actif réglementaire lié au recouvrement futur des coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que le coût des services. L'actif réglementaire comprend l'incidence fiscale applicable visant à refléter les impôts à payer. Avant l'adoption de l'ASU 2017-07 en 2018, ces montants étaient incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Dans le cadre de la décision relative aux tarifs de transport de 2020 à 2022 de Hydro One Networks, la CEO a conclu que la composante non liée au coût des services des coûts liés aux autres avantages postérieurs à l'emploi de Hydro One devait être comptabilisée dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration de l'une et l'autre de ses entreprises de transport et de distribution. L'entreprise de distribution de Hydro One Networks continue de comptabiliser la composante non liée au coût des services des autres avantages postérieurs au départ à l'emploi dans ce compte jusqu'à sa prochaine requête liée à un changement de base. La CEO a approuvé le règlement du solde du compte de l'entreprise de transport de Hydro One Networks au 31 décembre 2018, y compris les intérêts courus, montant qui est actuellement recouvré auprès des contribuables sur une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 2022.

Report de produits abandonnés

Au 31 décembre 2020, le compte de report lié aux produits abandonnés était constitué principalement de l'écart entre les produits gagnés par l'entreprise de transport de Hydro One Networks, NRLP, B2M LP et HOSSM aux termes des tarifs de transport uniformes en fonction des besoins en revenus au titre des tarifs de 2020 approuvés par la CEO et la charge prévue, et les produits gagnés aux termes des tarifs de transport uniformes provisoires. Les produits abandonnés de l'entreprise de transport de Hydro One Networks, y compris les intérêts courus, sont actuellement recouverts auprès des contribuables sur une période de deux ans prenant fin le 31 décembre 2022. Les produits abandonnés de NRLP, de B2M LP et de HOSSM, y compris les intérêts courus, sont actuellement recouverts auprès des contribuables sur une période de un an prenant fin le 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2019, les produits abandonnés étaient constitués principalement de l'écart entre les produits gagnés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO dans le cadre de la requête relative aux tarifs de distribution de Hydro One Networks de 2018 à 2022, avec prise d'effet le 1^{er} mai 2018, et les produits gagnés en fonction des tarifs provisoires jusqu'à la date d'entrée en vigueur des tarifs approuvés de 2018 et 2019, soit le 1^{er} juillet 2019. Ce montant a été recouvré auprès des contribuables sur une période de 18 mois prenant fin le 31 décembre 2020.

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux ordonnances tarifaires de la CEO, les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont recouverts selon la méthode de la comptabilité de caisse. La société comptabilise aux bilans consolidés le montant net non capitalisé des obligations liées aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, ainsi qu'une compensation supplémentaire liée aux actifs réglementaires connexes. Un actif réglementaire est comptabilisé étant donné que la direction estime qu'il est probable que les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi seront recouverts dans l'avenir au moyen du processus de tarification. L'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi est réévaluée à la valeur actualisée de l'obligation au titre des avantages établie selon des calculs actuariels à la clôture de chaque exercice d'après un rapport actuariel annuel, et un actif ou un passif réglementaire de compensation est comptabilisé, le cas échéant, à hauteur de l'ajustement de réévaluation. Si ce n'était de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la perte inscrite dans les autres éléments du résultat étendu en 2020 auraient été moins élevée de 46 millions de dollars (plus élevée de 235 millions de dollars en 2019).

Rémunération à base d'actions

La société comptabilise les coûts liés aux régimes d'octroi d'actions comme un actif réglementaire étant donné que la direction estime qu'il est probable que les coûts liés aux régimes d'octroi d'actions seront recouverts dans l'avenir au moyen du processus de tarification. En l'absence de comptabilisation des activités à tarifs réglementés, les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration seraient moins élevées de 1 million de dollars (néant en 2019). Les coûts liés aux octrois d'actions sont transférés aux coûts de main-d'œuvre au moment où les droits aux octrois d'actions deviennent acquis et que les actions connexes sont émises, et ils sont recouverts au moyen des tarifs conformément au recouvrement des coûts de main-d'œuvre connexes.

Écart lié au programme de CGD

Le compte d'écart lié au programme de CGD évalue l'effet des programmes de CGD et de réponse réels sur la charge prévue réelle comparativement à la charge prévue estimée comprise dans les besoins en revenus. Dans le cadre de la décision de la CEO visant la requête relative aux tarifs de transport de Hydro One Networks pour 2017 et 2018 et aux tarifs de transport pour 2019, ce compte a été mis en place pour enregistrer tout écart pour 2017, 2018 et 2019. Un montant au titre de l'écart lié au programme de CGD pour 2017 a été calculé et il a fait l'objet d'une demande de règlement dans la requête relative aux tarifs de transport de 2020 à 2022 de Hydro One Networks. En avril 2020, le règlement du montant au 31 décembre 2018, y compris les intérêts courus, a été approuvé par la CEO et il a été comptabilisé à titre d'actif réglementaire. Ce montant pourra être recouvré auprès des contribuables sur une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 2022.

Prime d'émission de titres d'emprunt

La valeur des titres d'emprunt pris en charge dans le cadre de l'acquisition de HOSSM a été comptabilisée à la juste valeur conformément aux PCGR des États-Unis – Regroupement d'entreprises. La CEO permet le recouvrement des intérêts au taux nominal des billets garantis de premier rang et un actif réglementaire a été comptabilisé pour rendre compte de l'écart entre la juste valeur et la valeur nominale de cette dette. La prime d'émission de titres d'emprunt est recouvrée sur la durée résiduelle de la dette.

Compte d'écarts liés au règlement de détail (« CELRD »)

Hydro One a reporté certains montants au titre d'écarts liés au règlement de détail en vertu des dispositions de l'article 490 de l'*Accounting Procedures Handbook* de la CEO. Le CELRD permet de comptabiliser l'écart entre le coût des achats d'électricité auprès de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE ») et le coût de l'électricité recouvré auprès des contribuables. Le règlement du solde au 31 décembre 2014, y compris les intérêts courus, a été approuvé par la CEO en mars 2019, et un montant correspondant a été viré à l'avenant tarifaire de 2019 et 2020. Le règlement du solde au 31 décembre 2019, y compris les intérêts courus, a été approuvé par la CEO sur une période de un an prenant fin le 31 décembre 2021, dans le cadre de la requête annuelle de mise à jour des tarifs de distribution de 2021 de Hydro One Networks.

Écart lié aux modifications des lois fiscales

Les budgets de 2019 du gouvernement fédéral et de l'Ontario (les « budgets ») prévoyaient certains incitatifs à l'investissement d'une durée limitée permettant à Hydro One de prendre une déduction pour amortissement accéléré pouvant atteindre trois fois le taux prévu pour la première année pour les immobilisations acquises après le 20 novembre 2018 et mises en service avant le 1^{er} janvier 2028 (l'« amortissement accéléré »). Par suite de l'entrée en vigueur des mesures prévues aux budgets au deuxième trimestre de 2019, la CEO a exigé que tous les services publics réglementés en Ontario, y compris Hydro One, enregistrent la totalité de l'incidence sur les produits des avantages fiscaux liés aux règles d'amortissement accéléré. L'avantage fiscal devant être remboursé ultérieurement aux contribuables a donné lieu à un passif réglementaire et a entraîné une diminution des produits, étant donné que les taux en vigueur ne tiennent pas compte de l'avantage de l'amortissement accéléré. Par conséquent, les produits assujettis à un remboursement ne peuvent être comptabilisés.

Report lié au mécanisme de partage des bénéfices

En mars 2019, la CEO a approuvé la création d'un compte de report lié au mécanisme de partage des bénéfices pour l'entreprise de distribution de Hydro One Networks afin de comptabiliser les éventuels bénéfices excédentaires, y compris l'incidence fiscale, réalisés pour toute année comprise entre 2018 et 2022. Dans le cadre de ce mécanisme, Hydro One partage avec les contribuables clients des services de distribution 50 % des bénéfices réglementés qui dépassent de plus de 100 points de base le rendement des capitaux propres réglementé approuvé par la CEO. Ce compte reflète seulement les montants à verser aux contribuables. Le règlement du solde au 31 décembre 2019, y compris les intérêts courus, a été approuvé par la CEO sur une base provisoire sur une période de un an prenant fin le 31 décembre 2021, dans le cadre de la requête annuelle de mise à jour des tarifs de distribution de 2021 de Hydro One Networks. Un compte semblable a également été approuvé pour B2M LP en janvier 2020 ainsi que pour l'entreprise de transport de Hydro One Networks et NRLP en avril 2020. Aucun montant n'a été enregistré pour ces filiales.

Écarts liés aux coûts de retraite

Les écarts entre les coûts de retraite comptabilisés et les coûts intégrés dans les tarifs dans le cadre du processus d'établissement des tarifs pour les entreprises de transport et de distribution de Hydro One Networks sont comptabilisés à titre d'actifs réglementaires ou de passifs réglementaires, selon le cas. Aucun écart n'a été comptabilisé pour l'entreprise de distribution en 2019 aux termes de la décision de la CEO à l'égard de la requête en révision et en modification de la décision de la CEO, étant donné qu'il s'agit ici d'un recouvrement des besoins en revenus liés aux coûts de retraite de l'employeur. En mars 2019, la CEO a approuvé le règlement de la partie attribuable aux activités de distribution du solde au 31 décembre 2016, y compris les intérêts courus, et le solde a été viré à l'avenant tarifaire pour les années 2019 et 2020. En avril 2020, la CEO a approuvé le règlement de la partie attribuable aux activités de transport du solde au 31 décembre 2018, y compris les intérêts courus, laquelle est actuellement remboursée aux contribuables sur une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 2022. En l'absence de comptabilisation des activités à tarifs réglementés, les produits en 2020 auraient été plus élevés de 1 million de dollars (5 millions de dollars en 2019).

Écart lié aux dépenses en matière d'énergie verte

En avril 2010, la CEO a demandé l'établissement de comptes de report dans lesquels est enregistré l'écart entre les produits constatés découlant des dépenses engagées au titre du programme d'énergie verte et les recouvrements reçus réellement. Le règlement du solde du compte d'écart au titre du réseau intelligent au 31 décembre 2016, y compris les intérêts courus, a été approuvé par la CEO en mars 2019 et il a été viré à l'avenant tarifaire de 2019 et 2020.

Écart cumulatif lié aux coûts de retrait d'actifs

En avril 2020, la CEO a approuvé la création d'un compte d'écart cumulé lié aux coûts de retrait d'actifs que l'entreprise de transport de Hydro One Networks utilisera pour enregistrer l'écart entre les besoins en revenus relatifs aux coûts de retrait d'actifs prévus compris dans la charge d'amortissement et les coûts de retrait d'actifs réels engagés de 2020 à 2022. Ce compte reflète seulement les montants à verser aux contribuables, sur une base cumulative pendant la période tarifaire de 2020 à 2022.

Écarts liés aux produits externes

Le solde du compte d'écarts liés aux produits externes reflète l'écart entre les produits réels tirés des services d'exportation et les produits externes liés à l'utilisation secondaire des terrains de l'entreprise de transport de Hydro One Networks, d'une part, et les montants approuvés par la CEO, d'autre part. Le compte sert également à comptabiliser l'écart entre le montant net des produits externes réels tirés des services d'entretien des postes, d'ingénierie et de construction, ainsi que d'autres services d'une part, et les montants approuvés par la CEO, d'autre part. En avril 2020, la CEO a approuvé le règlement du compte d'écarts liés aux produits externes au 31 décembre 2018, y compris les intérêts courus, montant qui est actuellement remboursé aux clients sur une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 2022.

Avenants tarifaires liés à la distribution

En mars 2019, dans le cadre de sa décision concernant la requête relative aux tarifs de distribution de 2018 à 2022 de Hydro One Networks, la CEO a approuvé le règlement de certains comptes de report et d'écart qui ont été accumulés dans l'avenant tarifaire pour les années 2019 et 2020, dont les montants ont été remboursés aux contribuables sur une période de dix-huit mois ayant pris fin le 31 décembre 2020. Le solde de l'avenant tarifaire pour les années 2019 et 2020 représente le montant qui doit être perçu auprès des contribuables aux termes d'une requête relative aux tarifs future. Ce montant est essentiellement contrebalancé par le solde de l'avenant tarifaire pour les années 2015 à 2017, dont le règlement a été approuvé par la CEO sur une période de un an prenant fin le 31 décembre 2021 dans le cadre de la requête annuelle de mise à jour des tarifs de distribution de 2021 de Hydro One Networks.

Report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19

Le compte de report lié à la situation d'urgence engendrée par la COVID-19 comprend cinq sous-comptes établis afin d'enregistrer les coûts supplémentaires et les pertes de produits d'exploitation liés à la pandémie de COVID-19. Ces comptes enregistrent : i) la modification de la facturation et des systèmes résultant de l'ordonnance d'urgence concernant les tarifs selon l'heure de la consommation, ii) les pertes de produits d'exploitation résultant de l'urgence engendrée par la COVID-19, iii) les autres coûts supplémentaires, iv) les produits abandonnés découlant du report de la mise en œuvre de tarifs, et v) les créances douteuses.

Au cours de l'exercice, la société a évalué initialement qu'il était probable que les créances douteuses supplémentaires liées à la pandémie de COVID-19 seraient recouvrées dans les tarifs futurs, et par conséquent, un actif réglementaire de 14 millions de dollars a été comptabilisé. Le 16 décembre 2020, le personnel de la CEO a publié sa proposition sur les comptes de report liés à la COVID-19, laquelle établit certains critères qui doivent être respectés pour que des montants soient admissibles au recouvrement. Compte tenu de l'interprétation que fait Hydro One de la proposition du personnel de la CEO, la société a renversé l'actif réglementaire comptabilisé à l'égard des créances douteuses supplémentaires et elle a porté une augmentation correspondante aux créances douteuses dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Hydro One continue d'enregistrer certains coûts additionnels et pertes de produits attribuables à la pandémie de COVID-19. Au 31 décembre 2020, Hydro One a évalué qu'il n'était pas probable que ces montants soient recouverts dans les tarifs futurs et aucun montant lié à la pandémie de COVID-19 n'a été comptabilisé en tant qu'actifs réglementaires.

14. AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 23)	77	75
Placements (note 18)	7	2
Actifs dérivés (note 18)	—	3
Autres actifs à long terme	8	7
	92	87

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

15. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Charges à payer	566	612
Créditeurs	238	189
Intérêts courus	118	104
Passifs réglementaires (note 13)	66	45
Passifs environnementaux (note 21)	33	30
Obligations locatives (note 23)	12	9
Passifs dérivés (note 18)	11	—
	1 044	989

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi (note 20)	1 797	1 723
Passif au titre des prestations de retraite (note 20)	1 660	1 125
Passifs environnementaux (note 21)	100	111
Obligations locatives (note 23)	70	69
Passifs dérivés (note 18)	14	—
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 22)	13	10
Créditeurs à long terme	3	3
Autres passifs à long terme	17	14
	3 674	3 055

17. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT

Billets à court terme et facilités de crédit

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes du programme de papier commercial de Hydro One Inc. d'un montant maximal autorisé de 2 300 millions de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit de soutien renouvelables de Hydro One Inc. d'un montant total de 2 300 millions de dollars.

Au 31 décembre 2020, les facilités de crédit consenties, non garanties et inutilisées de Hydro One (les « facilités de crédit d'exploitation »), sur une base consolidée, se composaient de ce qui suit :

(en millions de dollars)	Échéance	Montant total	Montant prélevé
Hydro One Inc.			
Facilités de crédit de soutien renouvelables	Juin 2024	2 300	—
Hydro One			
Facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang, d'une durée de cinq ans	Juin 2024	250	—
Total		2 550	—

La société peut utiliser les facilités de crédit d'exploitation aux fins des besoins du fonds de roulement ou de ses besoins généraux. Si ces facilités de crédit d'exploitation sont utilisées, l'encours portera intérêt à un taux fondé sur les taux de référence canadiens. L'obligation de chaque prêteur de prolonger la durée du crédit aux termes de sa facilité de crédit est assujettie à diverses conditions, notamment le fait qu'aucune situation de défaut n'est survenue ni ne découlerait de la prolongation de ce crédit.

Dettes garantie d'une filiale

Hydro One Holdings Limited (« HOHL »), filiale indirecte en propriété exclusive de Hydro One, peut offrir et vendre des titres d'emprunt. Les titres d'emprunt émis par HOHL sont garantis entièrement et inconditionnellement par la société. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun titre d'emprunt n'avait été émis par HOHL.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Dettes à long terme

Le tableau qui suit présente l'encours de la dette à long terme aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Billets, série 20, 4,40 % échéant en 2020	—	300
Billets, série 33, 1,62 % échéant en 2020 ¹	—	350
Billets, série 34, 1,84 % échéant en 2021	500	500
Billets, série 39, 2,57 % échéant en 2021 ¹	300	300
Billets, série 25, 3,20 % échéant en 2022	600	600
Billets, série 48, 0,71 % échéant en 2023	600	—
Billets, série 42, 2,54 % échéant en 2024	700	700
Billets, série 45, 1,76 % échéant en 2025	400	—
Billets, série 40, 2,97 % échéant en 2025	350	350
Billets, série 35, 2,77 % échéant en 2026	500	500
Billets, série 43, 3,02 % échéant en 2029	550	550
Billets, série 46, 2,16 % échéant en 2030	400	—
Débetures, 7,35 % échéant en 2030	400	400
Billets, série 49, 1,69 % échéant en 2031	400	—
Billets, série 2, 6,93 % échéant en 2032	500	500
Billets, série 4, 6,35 % échéant en 2034	385	385
Billets, série 9, 5,36 % échéant en 2036	600	600
Billets, série 12, 4,89 % échéant en 2037	400	400
Billets, série 17, 6,03 % échéant en 2039	300	300
Billets, série 18, 5,49 % échéant en 2040	500	500
Billets, série 23, 4,39 % échéant en 2041	300	300
Billets, série 5, 6,59 % échéant en 2043	315	315
Billets, série 29, 4,59 % échéant en 2043	435	435
Billets, série 32, 4,17 % échéant en 2044	350	350
Billets, série 11, 5,00 % échéant en 2046	325	325
Billets, série 36, 3,91 % échéant en 2046	350	350
Billets, série 38, 3,72 % échéant en 2047	450	450
Billets, série 41, 3,63 % échéant en 2049	750	750
Billets, série 47, 2,71 % échéant en 2050	500	—
Billets, série 44, 3,64 % échéant en 2050	250	250
Billets, série 24, 4,00 % échéant en 2051	225	225
Billets, série 26, 3,79 % échéant en 2062	310	310
Billets, série 30, 4,29 % échéant en 2064	50	50
Dettes à long terme de Hydro One Inc. a)	12 995	11 345
Billets, série 2020-1, 1,41 % échéant en 2027	425	—
Dettes à long terme de Hydro One b)	425	—
Obligations garanties de premier rang, 6,6 % échéant en 2023 (montant en capital de 102 millions de dollars)	113	121
Billets à payer, 4,6 % échéant en 2023 (montant en capital de 36 millions de dollars)	38	39
Dettes à long terme de HOSSM c)	151	160
	13 571	11 505
Ajouter le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	10	12
Ajouter : la perte non réalisée liée à l'évaluation à la valeur de marché ¹	3	1
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(52)	(43)
Total de la dette à long terme	13 532	11 475

¹ La perte nette non réalisée liée à l'évaluation à la valeur de marché de 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2019) se rapporte à une tranche de 300 millions de dollars des billets, série 39, échéant en 2021. La perte nette non réalisée de 3 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché est compensée par un gain net non réalisé (1 million de dollars en 2019) lié à l'évaluation à la valeur de marché sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable, lesquels sont comptabilisés comme des couvertures de la juste valeur.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

a) Dette à long terme de Hydro One Inc.

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 12 995 millions de dollars (11 345 millions de dollars en 2019); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One Inc. En avril 2020, Hydro One Inc. a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel vise des billets pouvant être émis pour un montant en capital maximal autorisé de 4 000 millions de dollars, échéant en mai 2022. Au 31 décembre 2020, une somme de 2 800 millions de dollars demeurait disponible à des fins d'émission aux termes du prospectus lié au programme de billets à moyen terme.

En 2020, Hydro One Inc. a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant total de 2 300 millions de dollars (1 500 millions de dollars en 2019), et elle a remboursé des titres d'emprunt à long terme de 650 millions de dollars (728 millions de dollars en 2019) dans le cadre de son programme de billets à moyen terme.

b) Dette à long terme de Hydro One

Le 20 août 2020, Hydro One a déposé un prospectus de base simplifié (le « prospectus de base universel ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant atteindre 2 000 millions de dollars pendant la période de 25 mois prenant fin le 20 septembre 2022. Au 31 décembre 2020, un montant de 1 575 millions de dollars demeurait disponible aux fins d'émission.

En 2020, Hydro One a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 425 millions de dollars, échéant le 15 octobre 2027 et comportant un taux d'intérêt nominal de 1,41 %, aux termes du prospectus de base universel (néant en 2019).

c) Dette à long terme de HOSSM

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette à long terme de HOSSM s'établissait à 151 millions de dollars (160 millions de dollars en 2019), et se composait d'un montant en principal de 138 millions de dollars (141 millions de dollars en 2019). En 2020, aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis (néant en 2019) et des titres d'emprunt à long terme de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) ont été remboursés.

Le total de la dette à long terme est présenté au bilan consolidé, comme suit :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Passifs à court terme		
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	806	653
Passifs à long terme		
Dette à long terme	12 726	10 822
Total de la dette à long terme	13 532	11 475

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Au 31 décembre 2020, les remboursements de capital, les paiements d'intérêt et les taux d'intérêt moyens pondérés connexes futurs s'établissaient comme suit :

	Remboursements de capital sur la dette à long terme (en millions de dollars)	Paiements d'intérêts (en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en pourcentage)
1 ^{re} année	803	498	2,1
2 ^e année	604	483	3,2
3 ^e année	731	467	1,7
4 ^e année	700	452	2,5
5 ^e année	750	434	2,3
	3 588	2 334	2,3
De la 6 ^e à la 10 ^e année	2 275	2 004	3,3
Par la suite	7 695	4 073	4,6
	13 558	8 411	3,8

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La juste valeur est considérée comme étant le prix d'échange auquel une transaction normale visant la vente d'un actif ou la cession d'un passif serait conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La notion de juste valeur met l'accent sur une valeur de sortie, laquelle correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé à la cession d'un passif.

Comme le prescrivent les normes comptables concernant la juste valeur, Hydro One classe ses évaluations de la juste valeur d'après la hiérarchie suivante, hiérarchie selon laquelle sont classées, par ordre de priorité et en fonction de trois niveaux, les données d'entrée des techniques d'évaluation de la juste valeur :

Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours du marché non ajustés auxquels Hydro One peut avoir accès, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Les données d'entrée de niveau 2 correspondent à celles qui ne sont pas des cours du marché et qui sont observables directement ou indirectement pour un actif ou un passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent, sans toutefois s'y limiter, les cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, et les données autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, telles les courbes de taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels, les volatilités, le risque de crédit et les taux de défaut. Pour un classement dans le niveau 2, il est nécessaire qu'une portion négligeable de l'évaluation repose sur des données non observables.

Les données d'entrée de niveau 3 incluent, pour toute évaluation de la juste valeur, des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif, et ce, pour une large part de cette évaluation. Une évaluation de niveau 3 peut être essentiellement fondée sur des données de niveau 2.

Actifs et passifs financiers autres que des dérivés

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, des billets à court terme à payer, des créditeurs et des montants à payer à des apparentés de la société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme de la société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020 Valeur comptable	2020 Juste valeur	2019 Valeur comptable	2019 Juste valeur
Dette à long terme évaluée à la juste valeur				
Billets à moyen terme, série 33, de 50 millions de dollars	—	—	50	50
Billets à moyen terme, série 39, de 300 millions de dollars	303	303	301	301
Autres billets et débentures	13 229	16 226	11 124	13 121
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	13 532	16 529	11 475	13 472

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivés

Couvertures de juste valeur

Au 31 décembre 2020, Hydro One Inc. avait des swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale totale de 300 millions de dollars (350 millions de dollars en 2019) ayant servi à convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ces swaps sont classés comme une couverture de juste valeur. Le montant ainsi couvert représentait environ 2 % (3 % en 2019) du total de la dette à long terme de Hydro One Inc. Au 31 décembre 2020, Hydro One Inc. détenait le swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de juste valeur suivant :

- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 300 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 39, d'un montant de 300 millions de dollars, échéant le 25 juin 2021.

Couvertures de flux de trésorerie

Au 31 décembre 2020, Hydro One Inc. avait conclu des swaps fixe-variable d'une durée de trois ans et d'un montant de 800 millions de dollars, désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Ces couvertures de flux de flux de trésorerie visent à compenser le caractère variable des taux d'intérêt sur les émissions de papier commercial à court terme entre le 9 janvier 2020 et les 9 mars 2023.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

En mars 2020, Hydro One Inc. a conclu des contrats à terme sur obligation de 400 millions de dollars. Dans la volonté d'atténuer l'exposition de la société à la fluctuation des taux d'intérêt sur l'émission prévue de titres d'emprunt à long terme à taux fixe, les contrats à terme sur obligations de 400 millions de dollars ont été réglés lors de l'émission des billets de la série 48 en octobre 2020, pour un montant de 3 millions de dollars au moment du règlement, lequel est actuellement amorti sur la durée des billets connexes.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la société n'avait aucun instrument dérivé classé dans les contrats non désignés.

En octobre 2017, la société a conclu un contrat de change qui prévoit la conversion d'un montant de 1 400 millions de dollars canadiens en dollars américains à un taux à terme initial de 1,27486 dollar canadien par 1,00 dollar américain, ce taux pouvant se situer dans une fourchette allant jusqu'à 1,28735 dollar canadien par 1,00 dollar américain, selon la date de règlement. Ce contrat de change était conditionnel à la clôture de la fusion proposée (se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises) et il visait à atténuer le risque de change lié à la tranche du prix d'achat de la fusion financée au moyen de l'émission de débentures convertibles. Ce contrat constituait une couverture économique et n'était pas admissible à la comptabilité de couverture. Il a été comptabilisé en tant que contrat non désigné, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les résultats au moment où elles survenaient. Comme la convention de fusion a été résiliée (se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises), en janvier 2019, le contrat de change a été dénoué, et les gains non réalisés de 22 millions de dollars antérieurement comptabilisés ont été virés dans les charges de financement en 2019. Aucun montant n'était à payer à Hydro One ou à payer par Hydro One en lien avec le contrat de change.

Hierarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Placements (note 14)	7	7	—	—	7
Instruments dérivés (note 10)					
Couvertures de juste valeur	3	3	—	3	—
	10	10	—	3	7

Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	13 532	16 529	—	16 529	—
Instruments dérivés (notes 15, 16)					
Couvertures de flux de trésorerie, y compris la tranche échéant à moins de un an	25	25	—	25	—
	13 557	16 554	—	16 554	—

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Placements (note 14)	2	2	—	—	2
Instruments dérivés (note 14)					
Couvertures de juste valeur	1	1	—	1	—
Couvertures de flux de trésorerie	2	2	—	2	—
	5	5	—	3	2

Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	11 475	13 472	—	13 472	—
	11 475	13 472	—	13 472	—

La juste valeur de la partie couverte de la dette à long terme est principalement fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs établie d'après une courbe des taux de rendement des swaps servant à poser les hypothèses de taux d'intérêt. La juste valeur de la partie non couverte de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Variations de la juste valeur des instruments financiers classées dans le niveau 3

Le tableau ci-après résume les variations de la juste valeur des instruments financiers classées dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Juste valeur des actifs – à l'ouverture	2	22
Entrées	5	2
Perte non réalisée sur le contrat de change compris dans les charges financières (note 4)	—	(22)
Juste valeur des actifs – à la clôture	7	2

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des valeurs ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises significatif ou à un risque de change significatif.

La société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la société peut utiliser des swaps de taux d'intérêt, désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt, telles les couvertures de flux de trésorerie, pour gérer son exposition aux taux d'intérêt à court terme, ou pour bloquer les taux d'intérêt des financements futurs.

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable n'aurait pas diminué de manière importante le bénéfice net de Hydro One pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Dans le cas d'un instrument dérivé qui est désigné et admissible en tant que couverture de juste valeur, le gain ou la perte sur cet instrument ainsi que le gain ou la perte de compensation sur l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert sont pris en compte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, le montant net de la perte ou du gain non réalisé sur la dette couverte et sur les swaps de taux d'intérêt connexes n'était pas significatif.

Dans le cas des instruments dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui y sont admissibles, le gain ou la perte non réalisé, après impôts, sur l'instrument dérivé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu et il est reclassé dans les résultats d'exploitation dans la même période que celle au cours de laquelle la transaction couverte influe sur les résultats d'exploitation. La perte non réalisée, après impôts, sur les couvertures de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu était de 20 millions de dollars (profit non réalisé de 2 millions de dollars en 2019), ce qui a donné lieu à une perte de 18 millions de dollars inscrite au cumul des autres éléments du résultat étendu, liée aux couvertures de flux de trésorerie au 31 décembre 2020 (bénéfice de 2 millions de dollars inscrit au cumul des autres éléments du résultat étendu en 2019). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, une perte de 7 millions de dollars a été reclassée dans les charges financières (néant en 2019). La société estime que la perte inscrite au cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts, liée aux couvertures de flux de trésorerie devant être reclassées dans les résultats d'exploitation au cours des 12 prochains mois, s'établit à 8 millions de dollars. Les montants réels reclassés dans les résultats d'exploitation dépendent du risque de taux d'intérêt en vigueur jusqu'à l'échéance des contrats dérivés. Pour toutes les transactions prévues, au 31 décembre 2020, la durée maximale pendant laquelle la société couvre les risques liés à la variabilité des flux de trésorerie est d'environ deux ans.

Le risque de marché auquel le régime de retraite est exposé est géré par la diversification des placements conformément à l'énoncé des politiques et procédures d'investissement du régime de retraite (l'« énoncé »). Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt affectent la juste valeur des instruments financiers du régime de retraite. En outre, les variations des taux d'intérêt peuvent également avoir une incidence sur les taux d'actualisation, ce qui influe sur l'évaluation du passif au titre des prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi. Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers du régime de retraite fluctue en raison des variations des monnaies par rapport au dollar canadien. L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements du régime de retraite dans des titres de capitaux propres fluctue en raison de la variation des prix du marché, autres que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. Ces trois facteurs peuvent contribuer à la variation de la valeur des placements du régime de retraite. Voir la note 20 – Prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi pour obtenir d'autres détails.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne générât une concentration importante du risque de crédit. La société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 31 décembre 2020, la provision pour créances douteuses de la société s'établissait à 46 millions de dollars (22 millions de dollars en 2019). La provision pour créances douteuses reflète les pertes de crédit attendues pour la durée de vie au cours de la période considérée de la société à l'égard de la totalité des soldes des débiteurs, fondées sur les soldes en souffrance, les paiements des clients et les radiations historiques. Au 31 décembre 2020, environ 4 % (5 % en 2019) du montant net des débiteurs de la société étaient impayés pour plus de 60 jours. Il y a lieu de se reporter à la note 9 – Débiteurs, pour en apprendre davantage sur les dotations à la provision pour créances douteuses liées à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment i) en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, ii) en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, iii) en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et iv) en surveillant la situation financière de ses contreparties. La société surveille le risque de crédit actuel auquel l'exposent ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers à la date d'arrêté des comptes. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le risque de crédit lié aux contreparties et inhérent à la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt n'était pas significatif. Au 31 décembre 2020, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créditeurs et débiteurs concernés provenait de contreparties représentées par quatre institutions financières ayant une cote de crédit de qualité supérieure.

En ce qui a trait aux obligations, le risque de crédit lié aux contreparties auquel le régime de retraite est exposé est géré en investissant dans des obligations de première qualité et des obligations gouvernementales. Dans le cas des instruments dérivés, ce risque est géré en ne concluant des opérations qu'avec des institutions financières de haute qualité et en s'assurant que l'exposition est répartie entre les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme aux fins de l'exploitation au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit d'exploitation. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins de la société en matière d'exploitation. Les liquidités disponibles actuelles de la société devraient être suffisantes pour faire face à toute incidence raisonnablement prévisible que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les besoins de trésorerie de la société.

Le 20 août 2020, Hydro One a déposé un prospectus de base universel auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant atteindre 2 000 millions de dollars pendant la période de 25 mois prenant fin le 20 septembre 2022.

Le 21 septembre 2020, afin d'assurer le financement nécessaire au rachat des actions privilégiées de série 1 (les « actions privilégiées »), Hydro One a conclu des engagements exécutoires à l'égard de trois facilités de crédit bilatérales à terme de premier rang non garanties d'une durée de deux ans (les « facilités de crédit bilatérales ») d'un montant global de 201 millions de dollars. Le 15 octobre 2020, ces engagements bilatéraux ont été résiliés lorsque Hydro One a touché le produit du placement de 425 millions de dollars visant des titres d'emprunt à long terme.

Le 17 décembre 2020, HOHL a déposé un prospectus de base simplifié (le « prospectus de base visant des titres d'emprunt américains ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, afin de remplacer le prospectus précédent arrivé à échéance en décembre 2020. Le prospectus de base visant des titres d'emprunt américains permet à HOHL d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt d'une somme pouvant atteindre 3 000 millions de dollars américains, et garantis inconditionnellement par Hydro One, pendant la période de 25 mois prenant fin le 17 janvier 2023. Au 31 décembre 2020, aucun titre n'avait été émis aux termes du prospectus de base visant des titres d'emprunt américains.

Les liquidités à court terme du régime de retraite proviennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des apports, du revenu de placement et du produit des opérations de placement. Dans le cas où des placements doivent être vendus rapidement pour répondre aux obligations courantes, la majeure partie des actifs du régime de retraite sont investis dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement monnayés lorsque les besoins de liquidité se font sentir.

19. GESTION DU CAPITAL

La structure du capital de la société devrait lui permettre d'atteindre les objectifs suivants : un accès continu et à long terme à des fonds, à des taux raisonnables, et la réalisation de rendements financiers convenables. Pour assurer un accès continu à des fonds, la société vise à maintenir une solide qualité du crédit. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la structure du capital de la société s'établissait comme suit :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	806	653
Billets à court terme à payer	800	1 143
Moins : la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(757)	(30)
	849	1 766
Dette à long terme	12 726	10 822
Actions privilégiées	—	418
Actions ordinaires	5 678	5 661
Bénéfices non répartis	4 838	3 667
Total du capital	24 091	22 334

Hydro One Inc. et HOSSM doivent se conformer aux clauses restrictives qui sont généralement imposées à l'égard des dettes à long terme. Entre autres choses, les clauses restrictives de la dette à long terme et de la facilité de crédit limitent la dette admissible de la société à 75 % de sa structure du capital, restreignent sa capacité de vendre des actifs et imposent une clause de sûreté négative, sous réserve des exceptions habituelles. Au 31 décembre 2020, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière et limites liées aux montants impayés sur les emprunts et sur les facilités de crédit.

20. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Hydro One a un régime de retraite, un régime de retraite à cotisations déterminées, un régime de retraite complémentaire (le « régime complémentaire ») ainsi que des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Régime à cotisations déterminées

Hydro One a établi un régime à cotisations déterminées avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2016. Ce régime couvre les membres de la direction admissibles embauchés à partir du 1^{er} janvier 2016 ainsi que les membres de la direction embauchés avant le 1^{er} janvier 2016 qui n'étaient pas admissibles au régime de retraite en date du 30 septembre 2015. Les participants au régime à cotisations déterminées ont le choix de cotiser 4 %, 5 % ou 6 % de leur salaire ouvrant droit à pension, Hydro One versant des cotisations correspondantes jusqu'à concurrence d'un montant annuel maximal. Il existe également un régime complémentaire à cotisations déterminées qui autorise le versement aux participants du régime à cotisations déterminées de cotisations patronales dépassant les limites imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* sous la forme de crédits à un compte théorique. Les cotisations de Hydro One au régime à cotisations déterminées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont établies à 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2019).

Régime de retraite, régime complémentaire et régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

Le régime de retraite est un régime à prestations déterminées contributif qui couvre les employés réguliers admissibles de Hydro One et de ses filiales. Le régime de retraite prévoit des prestations fondées sur le salaire moyen des trois meilleures années ouvrant droit à pension. Pour les membres de la direction au service de la société depuis le 1^{er} janvier 2004, et pour les membres représentés par The Society of United Professionals (la « Society ») embauchés après le 17 novembre 2005, les prestations sont fondées sur le salaire moyen des cinq meilleures années ouvrant droit à pension. Après la retraite, les prestations de retraite sont indexées pour tenir compte de l'inflation. L'adhésion au régime de retraite n'est plus offerte aux membres de la direction qui n'étaient pas admissibles ou qui n'avaient pas choisi d'adhérer de façon irrévocable au régime de retraite en date du 30 septembre 2015. Ces employés sont admissibles au régime à cotisations déterminées.

Les cotisations au régime de retraite de la société et les cotisations salariales sont fondées sur des rapports actuariels, y compris une évaluation effectuée tous les trois ans au moins, ainsi que sur le niveau réel ou prévu du salaire ouvrant droit à pension, le cas échéant. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2018 et a été publiée le 30 septembre 2019. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en date du 31 décembre 2021, au plus tard. Le total des cotisations patronales annuelles en trésorerie au régime de retraite pour 2020 s'est élevé à 57 millions de dollars (61 millions de dollars en 2019). Les cotisations patronales annuelles estimatives au régime de retraite pour les exercices 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027 s'élèvent respectivement à environ 59 millions de dollars, 93 millions de dollars, 107 millions de dollars, 111 millions de dollars, 111 millions de dollars, 113 millions de dollars et 118 millions de dollars.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le régime complémentaire procure aux participants du régime de retraite les avantages qu'ils auraient gagnés ou payés aux termes du régime de retraite en sus des limites imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'obligation au titre du régime complémentaire de retraite est inscrite aux bilans consolidés dans les obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Hydro One constate aux bilans consolidés la surcapitalisation ou la sous-capitalisation de son régime de retraite et de ses régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi (les « régimes ») en tant qu'actif ou passif, et elle comptabilise des actifs et passifs réglementaires de compensation, selon ce qui convient. Si ce n'était de la comptabilisation exigée par la réglementation, les obligations sous-capitalisées au titre des prestations et avantages seraient inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. L'incidence des modifications des hypothèses qui ont été formulées pour évaluer les obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite est généralement constatée sur la durée de service résiduelle moyenne prévue des salariés et elle est établie selon la méthode dite du « corridor » en ce qui concerne le régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite. Dans le cas du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, l'incidence d'une variation des hypothèses est comptabilisée immédiatement dans les coûts nets des prestations et des avantages de la période. La date d'évaluation des régimes est le 31 décembre.

Les tableaux suivants présentent les composantes du montant non capitalisé des régimes de la société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Variation de l'obligation au titre des prestations et avantages projetés				
Obligation au titre des prestations et avantages projetés à l'ouverture de l'exercice	8 973	7 752	1 783	1 465
Coût des services rendus au cours de l'exercice	215	145	70	56
Cotisations des salariés	56	55	—	—
Intérêts débiteurs	284	303	58	60
Prestations et avantages versés	(381)	(371)	(45)	(47)
Perte actuarielle nette (gain actuariel net)	465	1 089	(42)	243
Transferts à partir d'autres régimes ^{1, 2}	151	—	33	6
Obligation au titre des prestations et avantages projetés à la clôture de l'exercice	9 763	8 973	1 857	1 783
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	7 848	7 205	—	—
Rendement réel des actifs des régimes	425	922	—	—
Prestations versées	(381)	(371)	(45)	(47)
Cotisations de l'employeur	57	61	45	47
Cotisations des salariés	56	55	—	—
Charges d'administration	(22)	(24)	—	—
Transferts à partir d'autres régimes ²	120	—	—	—
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 103	7 848	—	—
Montant non capitalisé	1 660	1 125	1 857	1 783

¹ En 2019, les passifs liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de HOSSM ont été transférés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Hydro One.

² Voir ci-dessous pour obtenir des renseignements sur les transferts à partir d'autres régimes survenus en 2020.

Transferts à partir d'autres régimes

Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2018, certains employés qui effectuaient des activités de service à la clientèle pour Hydro One par l'intermédiaire d'Inergi LP ont été transférés à Hydro One Networks (les « employés visés par le transfert »), et ont commencé à accumuler des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre du régime de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, respectivement. Conformément à l'arrangement, Inergi LP, Vertex Customer Management (Canada) Ltd. (« Vertex ») et Hydro One Networks ont convenu de transférer les actifs du régime à prestations déterminées et les obligations au titre des prestations connexes (pour les membres actuels et anciens) du régime de retraite des activités de service à la clientèle d'Inergi LP et du régime de retraite de Vertex Customer Management (Canada) Limited au régime de retraite. Par ailleurs, Inergi LP, Vertex et Hydro One Networks ont convenu de transférer le passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi liés aux employés visés par le transfert aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi de Hydro One. Les approbations réglementaires visant les transferts liés aux régimes de retraite ont été reçues le 27 novembre 2019.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le transfert des actifs de retraite de 120 millions de dollars et des obligations liées aux régimes de retraite connexes de 151 millions de dollars a été achevé le 2 mars 2020. Le montant non capitalisé de 31 millions de dollars a été comptabilisé comme un passif au titre des prestations de retraite et un actif réglementaire de compensation au titre des prestations de retraite a été inscrit. Le transfert du passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi de 33 millions de dollars a été achevé le 1^{er} avril 2020. Le passif a été comptabilisé comme un passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, et un montant compensatoire a été inscrit dans les autres éléments du résultat étendu. En outre, dans le cadre des transferts, un montant en trésorerie totalisant 24 millions de dollars a été transféré à Hydro One et comptabilisé comme un actif, et un montant compensatoire a été inscrit dans les autres éléments du résultat étendu. Le bénéfice inscrit dans les autres éléments du résultat étendu découlant du transfert de l'actif en trésorerie et la perte inscrite dans les autres éléments du résultat étendu découlant du transfert du passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi ont tous deux été comptabilisés en résultat net sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des employés visés par le transfert.

Hydro One inscrit ses obligations au titre des prestations et avantages constitués ainsi que les actifs des régimes à leur montant net aux bilans consolidés, comme suit :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Autres actifs ¹	6	3	—	—
Charges à payer	—	—	60	60
Passif au titre des prestations de retraite	1 660	1 125	—	—
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	1 797	1 723
Montant net non capitalisé	1 654	1 122	1 857	1 783

¹ Représente la situation de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées de HOSSM.

La situation de capitalisation ou de non-capitalisation des régimes s'entend de l'écart entre la juste valeur des actifs des régimes et des OPAP aux termes des régimes. La situation de capitalisation ou de non-capitalisation varie au fil du temps en raison de plusieurs facteurs, notamment le montant des cotisations, les taux d'actualisation utilisés et les rendements réels des actifs du régime.

Le tableau suivant indique l'OPAP, l'obligation au titre des prestations et avantages constitués (« OPAC ») ainsi que la juste valeur des actifs du régime, et ce, pour le régime de retraite :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
OPAP	9 763	8 973
OPAC	8 817	8 183
Juste valeur des actifs du régime	8 103	7 848

Selon l'OPAC, le régime de retraite était capitalisé à hauteur de 92 % au 31 décembre 2020 (96 % en 2019). D'après l'OPAP, il l'était à 83 % à cette même date (87 % en 2019). L'OPAC diffère de l'OPAP puisqu'aucune hypothèse quant aux niveaux des salaires futurs n'a été posée aux fins du calcul de la première.

Composantes des coûts nets des prestations et des avantages de la période

Le tableau suivant présente les composantes des coûts nets des prestations du régime de retraite pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	215	145
Intérêts débiteurs	284	303
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges	(450)	(462)
Amortissement du coût des services passés	2	—
Amortissement des pertes actuarielles	95	55
Coûts nets des prestations et des avantages de la période	146	41
Montant imputé aux résultats d'exploitation¹	25	30

¹ La société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des coûts de retraite de 69 millions de dollars (73 millions de dollars en 2019) ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, 25 millions de dollars (30 millions de dollars en 2019) ont été imputés à l'exploitation et 44 millions de dollars (43 millions de dollars en 2019) ont été incorporés aux coûts des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le tableau suivant présente les composantes des coûts nets des prestations des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	70	56
Intérêts débiteurs	58	60
Amortissement du coût des services passés	2	—
Amortissement des pertes actuarielles	5	7
Coûts nets des prestations et des avantages de la période	135	123
Montant imputé aux résultats d'exploitation^{1, 2}	73	50

¹ La société comptabilise les coûts des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des coûts des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de 135 millions de dollars (123 millions de dollars en 2019) ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, 73 millions de dollars (50 millions de dollars en 2019) ont été imputés à l'exploitation, 17 millions de dollars (39 millions de dollars en 2019) ont été comptabilisés à titre d'actif réglementaire au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi – composante non liée au coût des services de l'entreprise de distribution de Hydro One Networks et 45 millions de dollars (34 millions de dollars en 2019) ont été incorporés aux coûts des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

² Dans sa décision sur les tarifs de transport de 2020 à 2022, la CEO a approuvé le recouvrement de la composante non liée au coût des services des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration de l'entreprise de transport de la société. Ces coûts étaient auparavant inscrits à l'actif et recouverts au moyen de la base tarifaire. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi supplémentaires de 22 millions de dollars attribués à la main-d'œuvre ont été imputés à l'exploitation.

Hypothèses

L'évaluation des obligations aux termes des régimes et des coûts des prestations ou avantages aux termes des régimes est tributaire de divers facteurs, notamment de l'élaboration d'hypothèses d'évaluation et du choix de conventions comptables. Lorsqu'elle élabore les hypothèses requises, la société tient compte des données historiques ainsi que des attentes futures. L'évaluation des obligations au titre des prestations ou avantages subit l'incidence de plusieurs hypothèses, notamment celles sur le taux d'actualisation appliqué aux obligations au titre des prestations ou avantages, le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, les cotisations que Hydro One prévoit verser dans les régimes, l'incidence de la mortalité, la durée résiduelle attendue d'activité des participants des régimes, la rémunération et le taux d'augmentation de la rémunération, l'âge des salariés, la durée d'activité des salariés ainsi que le taux d'augmentation prévu des coûts des soins de santé, entre autres facteurs. L'incidence des modifications des hypothèses utilisées pour évaluer les obligations aux termes des régimes est habituellement comptabilisée sur la durée moyenne résiduelle attendue d'activité des participants aux régimes. Pour établir le taux de rendement prévu des actifs des régimes, Hydro One tient compte d'indicateurs économiques historiques qui ont une incidence sur le rendement des actifs, ainsi que des prévisions en matière de rendement à long terme futur des marchés boursiers, pondéré en fonction des répartitions cibles des catégories d'actifs. De façon générale, il est prévu que les titres de participation, les placements immobiliers et les placements dans des actions de sociétés fermées auront un rendement supérieur à celui des titres à revenu fixe.

Les hypothèses moyennes pondérées ci-après ont été utilisées pour établir les obligations au titre des prestations et avantages aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Hypothèses importantes				
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,60 %	3,10 %	2,60 %	3,10 %
Taux de croissance de la rémunération (à long terme)	2,25 %	2,50 %	2,25 %	2,50 %
Taux d'augmentation du coût de la vie	1,75 %	2,00 %	1,75 %	2,00 %
Taux d'augmentation du coût tendanciel des soins de santé ¹	—	—	3,70 %	4,04 %

¹ Le taux passant progressivement de 4,74 % par année en 2021 à 3,70 % par année en 2031 et par la suite (de 5,09 % par année en 2020 à 4,04 % par année en 2031 et par la suite, selon les estimations faites en 2019).

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Les hypothèses moyennes pondérées ci-après ont été utilisées pour établir les coûts nets des prestations et des avantages de la période pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Les hypothèses ayant servi à établir les obligations au titre des prestations et des avantages à la clôture de l'exercice à l'étude sont les mêmes que celles qui ont servi à estimer les coûts nets des prestations et des avantages de l'exercice suivant.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Prestations de retraite		
Taux de rendement prévu moyen pondéré des actifs des régimes	5,75 %	6,50 %
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,10 %	3,90 %
Taux de croissance de la rémunération (à long terme)	2,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation du coût de la vie	2,00 %	2,00 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés <i>(en années)</i>	15	15

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Taux d'actualisation moyen pondéré	3,10 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération (à long terme)	2,50 %	2,50 %
Taux d'augmentation du coût de la vie	2,00 %	2,00 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés <i>(en années)</i>	15,5	15,5
Taux d'augmentation du coût tendanciel des soins de santé ¹	4,04 %	4,04 %

¹ Le taux passant progressivement de 5,09 % par année en 2020 à 4,04 % par année en 2031 et par la suite (de 5,19 % par année en 2019 à 4,04 % par année en 2031 et par la suite, selon les estimations faites en 2019).

Le taux d'actualisation ayant servi à déterminer l'obligation au titre des prestations de retraite de l'exercice à l'étude et les coûts nets des prestations et avantages de l'exercice suivant ont été établis d'après une méthode fondée sur la courbe des taux de rendement. Aux termes de cette méthode, les paiements prévus au titre des prestations futures pour chacun des régimes sont actualisés selon un taux figurant sur une courbe de taux de rendement d'obligations de tiers et correspondant à chaque durée. La courbe des taux de rendement est établie à partir des obligations à long terme de sociétés notées AA. Un taux d'actualisation unique donnant la même valeur actualisée que la somme des flux de trésorerie actualisés est alors calculé.

L'incidence d'une variation de 1 % du coût tendanciel des soins de santé sur l'OPAP dans le cas des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi aux 31 décembre 2020 et 2019 est la suivante :

Aux 31 décembre <i>(en millions de dollars)</i>	2020	2019
Obligation au titre des avantages projetés		
Incidence d'une augmentation de 1 % du coût tendanciel des soins de santé	311	281
Incidence d'une diminution de 1 % du coût tendanciel des soins de santé	(234)	(213)

L'incidence d'une variation de 1 % du coût tendanciel des soins de santé sur le coût des services rendus et les intérêts débiteurs dans le cas des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 est la suivante :

Exercices clos les 31 décembre <i>(en millions de dollars)</i>	2020	2019
Coût des services rendus et intérêts débiteurs		
Incidence d'une augmentation de 1 % du coût tendanciel des soins de santé	27	21
Incidence d'une diminution de 1 % du coût tendanciel des soins de santé	(19)	(16)

Le tableau suivant présente les espérances de vie estimatives sur lesquelles reposent les hypothèses relatives aux taux de mortalité servant au calcul de l'OPAP au titre du régime de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Aux 31 décembre	2020	2019
Espérance de vie à 65 ans pour un participant actuellement âgé de :	<i>(en années)</i>	<i>(en années)</i>
65 ans - homme	22	22
65 ans - femme	25	25
45 ans - homme	23	23
45 ans - femme	26	26

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Paiements estimatifs au titre des prestations et avantages futurs

Au 31 décembre 2020, les paiements estimatifs au titre des prestations et des avantages futurs aux participants des régimes de la société étaient les suivants :

	Prestations de retraite	Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi
2021	352	60
2022	360	61
2023	366	62
2024	371	62
2025	375	64
2026 à 2030	1 927	326
Total des paiements estimatifs au titre des prestations et des avantages futurs jusqu'en 2030	3 751	635

Composantes des actifs réglementaires

Une partie des gains et pertes actuariels et du coût des services passés est prise en compte dans les actifs réglementaires figurant aux bilans consolidés de Hydro One afin de refléter le fait que ces montants devraient faire l'objet d'une inclusion réglementaire dans les tarifs futurs. Autrement, ces gains et pertes seraient inscrits dans les autres éléments du résultat étendu. Ces montants sont comptabilisés dans le tableau suivant :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Prestations de retraite		
Perte actuarielle de l'exercice	536	652
Coût des services passés pour l'exercice	31	—
Amortissement des pertes actuarielles	(95)	(55)
Amortissement du coût des services passés	(2)	—
	470	597
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi		
Perte actuarielle (gain actuariel) de l'exercice	(44)	242
Amortissement des pertes actuarielles	(2)	(7)
	(46)	235

Le tableau suivant indique les composantes des actifs réglementaires qui n'ont pas été constatées en tant que composantes des coûts nets des prestations et des avantages de la période pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Prestations de retraite		
Perte actuarielle	1 660	1 125
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi		
Perte actuarielle	59	105

Le tableau suivant indique les composantes des actifs réglementaires, aux 31 décembre des exercices indiqués, devant être amorties en tant que composantes des coûts nets des prestations et des avantages de la période au cours de l'exercice suivant :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services passés	2	—	4	—
Perte actuarielle	124	95	2	2

Actifs du régime de retraite

Stratégie de placement

Hydro One évalue régulièrement sa stratégie de placement afin de s'assurer que les actifs du régime de retraite seront suffisants pour verser les prestations de retraite au moment où elles devront l'être. Dans le cadre de cette évaluation, Hydro One peut modifier sa répartition d'actifs cible ainsi que sa stratégie de placement. Le régime de retraite est géré en fonction de ses actifs nets. Le principal objectif établi à son égard est de maintenir un niveau d'actifs nets permettant d'acquitter les obligations de la société en matière de prestations. Cet objectif est atteint grâce au respect de politiques d'investissement précises, lesquelles sont décrites dans l'énoncé des politiques et procédures d'investissement du régime de retraite, qui est examiné et approuvé chaque année par le comité des ressources humaines du conseil d'administration de Hydro One. Pour gérer les actifs nets du régime de retraite, la société fait appel à des gestionnaires de placements externes qui se voient confier la responsabilité fiduciaire d'investir les fonds existants et les nouveaux fonds (soit les cotisations des salariés et de l'employeur de l'exercice) conformément au sommaire qui a été approuvé. Le rendement des gestionnaires de placement concernés est surveillé par voie d'un cadre de gouvernance. Toute augmentation des actifs nets résulte directement du revenu de placement que génèrent les investissements du régime de retraite et des cotisations qui y versent les salariés admissibles et la société. Les actifs nets servent principalement au versement des prestations aux membres admissibles du régime de retraite.

Composition des actifs du régime de retraite

Ce qui suit indique la répartition cible et la répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite au 31 décembre 2020 :

	Répartition cible (%)	Actifs du régime de retraite (%)
Titres de participation	45	51
Titres d'emprunt	35	35
Placements immobiliers et placements dans des infrastructures	20	14
	100	100

Au 31 décembre 2020, le régime de retraite détenait des obligations de société de Hydro One de 23 millions de dollars (21 millions de dollars en 2019) et détenait des titres de créance de la Province de 565 millions de dollars (504 millions de dollars en 2019).

Concentrations du risque de crédit

Hydro One a analysé le portefeuille d'actifs de son régime de retraite afin d'y détecter toute concentration importante du risque de crédit aux 31 décembre 2020 et 2019. Les concentrations sur lesquelles elle s'est attardée ont compris, entre autres, celles concernant les placements dans une même entité, le type de secteur et les fonds individuels. Aux 31 décembre 2020 et 2019, les actifs du régime de retraite ne présentaient aucune concentration importante du risque de crédit (définie comme représentant plus de 10 % des actifs du régime).

Le sommaire des lignes directrices et des convictions en matière de placement du régime de retraite énonce des lignes directrices et des restrictions quant aux placements admissibles, lesquelles tiennent compte des notes de crédit, de l'exposition maximale aux placements et d'autres contrôles visant à limiter l'incidence de ce risque. En ce qui a trait aux obligations, le risque de crédit lié aux contreparties auquel le régime de retraite est exposé est géré en investissant dans des obligations de première qualité et des obligations gouvernementales. Dans le cas des instruments dérivés, ce risque est géré en ne concluant des opérations qu'avec des institutions financières de haute qualité et également en s'assurant que l'exposition est répartie entre les contreparties. Le risque de défaut découlant d'opérations sur des titres cotés en Bourse est considéré comme étant minime puisqu'aucune opération ne peut avoir lieu si l'une ou l'autre des parties manque à son engagement.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Évaluations à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent les actifs et les passifs du régime de retraite qui sont évalués et constatés à la juste valeur de manière récurrente ainsi que le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel ils étaient classés aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds communs	—	21	1 429	1 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163	—	—	163
Titres à court terme	—	175	—	175
Instruments dérivés	—	2	—	2
Actions de sociétés canadiennes	142	—	—	142
Actions de sociétés étrangères	3 335	209	—	3 544
Obligations et débentures canadiennes	—	2 499	—	2 499
Obligations et débentures étrangères	—	96	—	96
Total de la juste valeur des actifs du régime¹	3 640	3 002	1 429	8 071
Instruments dérivés	—	1	—	1
Total de la juste valeur des actifs du régime¹	—	1	—	1

¹ Au 31 décembre 2020, le total de la juste valeur des actifs et des passifs du régime de retraite ne tenait pas compte des montants suivants : 39 millions de dollars au titre d'intérêts et de dividendes à recevoir, 6 millions de dollars au titre de charges d'administration du régime de retraite à payer, 2 millions de dollars au titre d'impôts exigibles, 6 millions de dollars au titre de montants à payer aux participants, 17 millions de dollars au titre de placements vendus à recevoir et 9 millions de dollars au titre de placements achetés à payer.

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds communs	—	22	1 079	1 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159	—	—	159
Titres à court terme	—	98	—	98
Instruments dérivés	—	5	—	5
Actions de sociétés canadiennes	107	—	—	107
Actions de sociétés étrangères	3 545	219	—	3 764
Obligations et débentures canadiennes	—	2 427	—	2 427
Obligations et débentures étrangères	—	165	—	165
Total de la juste valeur des actifs du régime¹	3 811	2 936	1 079	7 826
Instruments dérivés	—	2	—	2
Total de la juste valeur des actifs du régime¹	—	2	—	2

¹ Au 31 décembre 2019, le total de la juste valeur des actifs et des passifs du régime de retraite ne tenait pas compte des montants suivants : 36 millions de dollars au titre d'intérêts et de dividendes à recevoir, 10 millions de dollars au titre de charges d'administration du régime de retraite à payer, 3 millions de dollars au titre de placements vendus à recevoir et 5 millions de dollars au titre de placements achetés à payer.

Il y a lieu de se reporter à la note 18 – Juste valeur des instruments financiers et gestion des risques pour obtenir une description des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur.

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le tableau suivant résume les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Les instruments financiers du régime de retraite sont classés dans le niveau 3 lorsque leur juste valeur a été évaluée en fonction d'au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur les marchés ou en raison du manque de liquidité de certains marchés. Les gains et pertes présentés dans le tableau ci-dessous pourraient ainsi inclure des variations de la juste valeur qui sont fondées sur des données d'entrée observables et sur d'autres qui ne le sont pas. Les instruments financiers de niveau 3 comprennent les fonds communs dont l'évaluation est fournie par les gestionnaires de placement. L'analyse de sensibilité n'est pas présentée étant donné que les hypothèses sous-jacentes utilisées par les gestionnaires de placement ne sont pas disponibles.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 079	651
Gains (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s	97	(4)
Achats	288	463
Ventes et décaissements	(35)	(31)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	1 429	1 079

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, aucun reclassement important d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Techniques d'évaluation servant à établir la juste valeur

Les fonds communs comprennent principalement les placements dans des actions de sociétés fermées, les placements immobiliers et les placements en infrastructure. Les placements dans des actions de sociétés fermées représentent des fonds de capital-investissement qui investissent dans des sociétés en exploitation dont les titres ne sont pas cotés en Bourse. Les stratégies de placement dans de telles actions visent notamment des sociétés en commandite qui se démarquent par leur forte croissance interne et leurs efficacités opérationnelles, du capital de risque, des prises de contrôle par emprunt et des situations particulières, comme dans le cas d'entreprises en difficulté. Les placements immobiliers et les placements en infrastructure représentent des fonds qui investissent dans des biens immobiliers de sociétés qui ne sont pas cotées en Bourse. Les stratégies de placement en immobilier comprennent les sociétés en commandite qui cherchent à générer un rendement total au moyen de la croissance du revenu et du capital en investissant principalement dans des sociétés en commandite au Canada et à l'étranger. Les stratégies de placement en infrastructure comprennent les sociétés en commandite qui détiennent des actifs d'infrastructure clés et ciblent les actifs susceptibles de générer des flux de trésorerie stables à long terme et qui offrent des rendements croissants comparativement aux placements à revenu fixe classiques. Les évaluations des actions de sociétés fermées, des placements immobiliers et des placements en infrastructures sont fournies par le gestionnaire du fonds et sont fondées sur l'évaluation des placements sous-jacents, laquelle tient compte de données d'entrée, tels le coût, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie futurs actualisés et des données comparables s'appuyant sur le marché. Comme ces données d'entrée ne sont pas, à proprement parler, observables, les placements dans des actions de sociétés fermées, les placements immobiliers et les placements en infrastructure ont été classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des fonds communs.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des dépôts en espèces remboursables à vue détenus auprès de banques et de la trésorerie détenue par les gestionnaires de placements. Les équivalents de trésorerie sont classés dans le niveau 1.

Les titres à court terme sont évalués au coût majoré des intérêts courus, ce qui avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. Les titres à court terme sont classés dans le niveau 2.

Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir le risque de change du régime de retraite en dollars canadiens. Le montant en capital nominal des contrats en vigueur au 31 décembre 2020 s'établissait à 423 millions de dollars (742 millions de dollars en 2019). Les principales devises couvertes contre le dollar canadien sont le dollar américain, l'euro, la livre sterling britannique, la couronne suédoise et le yen japonais. La perte nette réalisée sur les contrats de change s'est établie à 8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (profit net réalisé de 1 million de dollars en 2019). Les échéances des contrats de change à terme au 31 décembre 2020 sont de moins de trois mois. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide d'une méthode d'interpolation normalisée fondée principalement sur les taux de change sur les marchés mondiaux. Les instruments dérivés sont classés dans le niveau 2.

Les actions de sociétés sont évaluées au moyen des cours sur des marchés actifs et sont classées dans le niveau 1. Les actions de société qui sont évaluées au moyen des cours sur les marchés actifs, mais qui sont détenues dans une société de portefeuille pour les régimes de retraite, sont classées dans le niveau 2. Les placements libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les obligations et les débentures sont présentées aux cours de clôture qui ont été publiés, et elles sont classées dans le niveau 2.

21. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Les tableaux suivants présentent l'évolution des passifs environnementaux pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	BPC	Évaluation et remise en état des terrains	Total
Passifs environnementaux – à l'ouverture	90	51	141
Charge de désactualisation	3	—	3
Dépenses	(17)	(6)	(23)
Ajustement lié à la réévaluation	—	12	12
Passifs environnementaux – à la clôture	76	57	133
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(25)	(8)	(33)
	51	49	100

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	BPC	Évaluation et remise en état des terrains	Total
Passifs environnementaux – à l'ouverture	108	57	165
Charge de désactualisation	4	—	4
Dépenses	(17)	(8)	(25)
Ajustement lié à la réévaluation	(5)	2	(3)
Passifs environnementaux – à la clôture	90	51	141
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(19)	(11)	(30)
	71	40	111

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les passifs environnementaux sur une base non actualisée et le montant comptabilisé dans les bilans consolidés compte tenu du taux d'actualisation :

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	BPC	Évaluation et remise en état des terrains	Total
Passifs environnementaux non actualisés	80	57	137
Moins : l'actualisation des passifs environnementaux à la valeur actualisée	(4)	—	(4)
Passifs environnementaux actualisés	76	57	133

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	BPC	Évaluation et remise en état des terrains	Total
Passifs environnementaux non actualisés	97	51	148
Moins : l'actualisation des passifs environnementaux à la valeur actualisée	(7)	—	(7)
Passifs environnementaux actualisés	90	51	141

Au 31 décembre 2020, les dépenses futures estimatives liées à l'environnement étaient les suivantes :

(en millions de dollars)	
2021	33
2022	31
2023	15
2024	14
2025	10
Par la suite	34
	137

Hydro One constate un passif au titre des dépenses futures estimatives à l'égard de l'évaluation et de la remise en état des terrains et de l'élimination progressive ou de la destruction des huiles minérales contaminées par les BPC contenues dans l'équipement électrique lorsqu'il est établi que des sommes liées à des mesures environnementales correctives devront probablement être déboursées dans l'avenir en vertu des lois ou règlements en vigueur et que le montant des dépenses futures peut être estimé de manière raisonnable.

L'estimation de coûts environnementaux futurs comporte des incertitudes dues à certains événements externes possibles comme la modification des lois ou des règlements et les progrès liés aux technologies de remise en état de sites. Pour établir les montants qui doivent être comptabilisés à titre de passifs environnementaux, la société estime le coût d'achèvement des travaux requis et elle pose des hypothèses quant au moment où les dépenses futures seront réellement engagées pour obtenir des renseignements à l'égard des flux de trésorerie futurs. Un taux d'inflation à long terme hypothétique d'environ 2 % a été utilisé pour prendre en compte l'estimation du coût actuel lié aux dépenses estimatives futures. Les dépenses futures ont été actualisées selon un taux allant de 2,0 % à 6,3 % environ, soit le taux approprié pour la période au cours de laquelle ces dépenses devraient être engagées. Tous les facteurs utilisés par la société pour estimer les passifs environnementaux de la société représentent les meilleures estimations de la direction en ce qui a trait à la valeur actualisée des coûts nécessaires pour que la société se conforme à la législation et à la réglementation. Toutefois, il existe une probabilité raisonnable que le nombre ou le volume d'actifs contaminés, l'estimation des coûts nécessaires pour effectuer les travaux, les hypothèses relatives à l'inflation et la tendance prévue des flux de trésorerie annuels diffèrent de façon importante des hypothèses posées par la société. En outre, pour ce qui est du passif environnemental lié aux BPC, la disponibilité de ressources critiques telles que la main-d'œuvre qualifiée et les actifs de remplacement ainsi que la capacité de procéder à des interruptions de services à des fins d'entretien dans certaines installations clés pourraient avoir une influence sur le calendrier des dépenses.

BPC

La réglementation d'Environnement Canada, adoptée en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999), régit la gestion, le stockage et l'élimination des BPC selon certains critères tels que le type d'équipement en cause, le niveau d'utilisation et le seuil de contamination aux BPC. Aux termes de la réglementation actuelle, Hydro One doit éliminer ses BPC d'ici la fin de 2025, exception faite de l'équipement faisant l'objet d'une dispense précise. Les équipements contaminés seront de façon générale remplacés ou décontaminés en retirant l'huile isolante contaminée aux BPC qu'ils contiennent et en les remplissant immédiatement avec de l'huile de remplacement dont la concentration en BPC est de moins de 2 ppm.

Selon la meilleure estimation de la société, au 31 décembre 2020, les dépenses futures estimatives qu'il sera nécessaire d'engager pour satisfaire aux exigences actuelles de la réglementation sur les BPC s'établissaient à 80 millions de dollars (97 millions de dollars en 2019). Ces dépenses devraient être engagées entre 2021 et 2025. Dans le cadre de son examen annuel des passifs environnementaux, la société n'a comptabilisé aucun ajustement de réévaluation en lien avec le passif environnemental au titre des BPC en 2020 (en 2019, un ajustement de réévaluation visant à réduire le passif environnemental au titre des BPC de 5 millions de dollars a été comptabilisé).

Évaluation et remise en état des terrains

Au 31 décembre 2020, selon la meilleure estimation de la société, le total des dépenses futures estimatives nécessaires à l'achèvement du programme d'évaluation et de remise en état des terrains était de 57 millions de dollars (51 millions de dollars en 2019). Ces dépenses devraient être engagées sur une période allant de 2021 à 2057. Dans le cadre de son examen annuel des passifs environnementaux, la société a comptabilisé un ajustement de réévaluation en 2020 afin d'accroître le passif environnemental au titre de l'évaluation et de la remise en état des terrains de 12 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019).

22. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Hydro One comptabilise un passif au titre des dépenses estimatives futures associées au retrait et à l'élimination de matériel contaminé à l'amiante dans certaines de ses installations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui représentent les obligations juridiques liées à la mise hors service de certains actifs corporels à long terme, sont calculées comme étant la valeur actualisée des dépenses projetées à l'égard de la mise hors service future d'actifs précis et elles sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle le passif naît, s'il est possible de faire une estimation raisonnable. Si l'actif est toujours en service à la date de comptabilisation, la valeur actualisée du passif sera ajoutée à la valeur comptable de l'actif connexe dans la période au cours de laquelle le passif est engagé, et cette valeur comptable additionnelle sera amortie sur la durée de vie résiduelle de l'actif. Si une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée à l'égard d'un actif qui n'est plus en service, le coût de mise hors service de l'actif sera imputé aux résultats d'exploitation. Après la comptabilisation initiale, le passif est ajusté pour tenir compte de toute révision des flux de trésorerie futurs estimatifs afférente à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle peut être attribuable à divers facteurs, entre autres, une flambée des coûts, un changement apporté à la technologie applicable aux actifs devant être mis hors service, une modification des lois ou de la réglementation, ainsi que pour tenir compte de la désactualisation du passif en raison de l'écoulement du temps jusqu'à ce que l'obligation soit réglée. La charge d'amortissement est ajustée prospectivement pour tenir compte de toute hausse ou baisse de la valeur comptable de l'actif connexe.

Pour établir les montants qui doivent être comptabilisés à titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la société estime la juste valeur courante des travaux requis, et elle pose des hypothèses quant au moment où les dépenses futures seront réellement engagées pour obtenir des renseignements à l'égard des flux de trésorerie futurs. Un taux d'inflation à long terme implicite d'environ 2 % a servi d'hypothèse pour prendre en compte l'estimation du coût actuel lié aux dépenses estimatives futures. Les dépenses futures relatives à l'environnement ont été actualisées selon un taux allant de 2,0 % à 4,0 %, soit le taux approprié pour la période au cours de laquelle les dépenses devraient être engagées. Tous les facteurs utilisés par la société pour estimer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société représentent les meilleures estimations de la direction en ce qui a trait aux coûts nécessaires pour satisfaire à la législation et à la réglementation existante. Toutefois, il existe une probabilité raisonnable que le nombre ou le volume d'actifs contaminés, l'estimation des coûts nécessaires pour effectuer les travaux, les hypothèses relatives à l'inflation et la tendance prévue des flux de trésorerie annuels diffèrent de façon importante des hypothèses posées actuellement par la société. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont examinées une fois l'an ou plus fréquemment si des changements importants sont apportés à la réglementation ou si d'autres facteurs pertinents surviennent. Les modifications apportées aux estimations sont constatées prospectivement. Du fait de l'examen annuel des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la société a comptabilisé un ajustement de réévaluation en 2020 visant à augmenter les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 3 millions de dollars (en 2019, aucun ajustement de réévaluation en lien avec les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations n'a été comptabilisé).

Au 31 décembre 2020, Hydro One a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 13 millions de dollars (10 millions de dollars en 2019), lesquelles sont principalement constituées des dépenses estimatives futures liées au désamiantage et au retrait du matériel contaminé à l'amiante dans certaines de ses installations. Le montant d'intérêts comptabilisé est négligeable.

23. CONTRATS DE LOCATION

Hydro One a des contrats de location simple visant des immeubles utilisés à des fins administratives et de services et pour l'entreposage de matériel de télécommunications. Ces baux ont une durée de trois à sept ans et sont assortis d'options de renouvellement pour des périodes supplémentaires allant de trois à cinq ans aux taux en vigueur sur le marché au moment de la prolongation. Tous les contrats de location comprennent une clause permettant la révision à la hausse de la charge de location une fois par année ou au moment du renouvellement, selon la conjoncture des marchés en vigueur ou les modalités préétablies des baux. La conclusion de ces contrats de location par Hydro One n'a pas donné lieu à l'imposition de restrictions à cette dernière. Les options de renouvellement sont comprises dans les durées des contrats de location lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'elles soient exercées.

Le tableau ci-après fournit d'autres renseignements sur les contrats de location simple de la société :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Charge locative	14	10
Paiements de location effectués	13	8
Aux 31 décembre	2020	2019
Durée moyenne pondérée résiduelle des contrats ¹ (en années)	7	8
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,6 %	2,7 %

¹ Comprend des options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain.

Au 31 décembre 2020, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	
2021	16
2022	13
2023	12
2024	12
2025	10
Par la suite	27
Total des paiements minimaux au titre des contrats de location non actualisés	90
Déduire : la valeur actualisée des paiements minimaux au titre des contrats de location	(8)
Total des paiements minimaux au titre des contrats de location actualisés	82

Au 31 décembre 2019, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	
2020	12
2021	12
2022	11
2023	10
2024	9
Par la suite	33
Total des paiements minimaux au titre des contrats de location non actualisés ¹	87
Déduire : la valeur actualisée des paiements minimaux au titre des contrats de location	(9)
Total des paiements minimaux au titre des contrats de location actualisés	78

¹ Exclut des montants engagés de 6 millions de dollars au titre de contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur.

Hydro One présente ses actifs au titre de droits d'utilisation et ses obligations locatives au bilan consolidé, comme suit :

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Autres actifs à long terme (note 14)	77	75
Créditeurs et autres passifs à court terme (note 15)	12	9
Autres passifs à long terme (note 16)	70	69

24. CAPITAL-ACTIONS

Actions ordinaires

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 31 décembre 2020, 597 611 787 actions ordinaires (596 818 436 en 2019) étaient émises et en circulation.

Le montant et la date de versement des dividendes à payer par Hydro One sont laissés à la discrétion du conseil d'administration de Hydro One et sont établis en fonction des résultats d'exploitation, du maintien de la structure du capital réglementaire réputée, de la situation financière et des besoins de trésorerie, du respect de critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés en matière de déclaration et de versement de dividendes ainsi que d'autres facteurs que le conseil peut juger pertinents.

Les tableaux suivants présentent la variation du nombre d'actions ordinaires au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Exercice clos le 31 décembre 2020 (nombre d'actions)	Propriété		Total
	Actionnariat public	Province	
Actions ordinaires – à l'ouverture	314 405 788	282 412 648	596 818 436
Émission d'actions ordinaires – RILT ¹	351 789	—	351 789
Émission d'actions ordinaires - octroi d'actions ²	441 562	—	441 562
Actions ordinaires – à la clôture	315 199 139	282 412 648	597 611 787
	52,7 %	47,3 %	100 %

¹ En 2020, Hydro One a émis 351 789 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du RILT. Ceci tient compte de l'exercice de 294 840 options sur actions pour un produit en trésorerie de 7 millions de dollars.

² En 2020, Hydro One a émis 441 562 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions des régimes d'octroi d'actions du Power Workers' Union (le « PWU ») et de la Society.

Exercice clos le 31 décembre 2019 (nombre d'actions)	Propriété		Total
	Actionnariat public	Province	
Actions ordinaires – à l'ouverture	313 526 327	282 412 648	595 938 975
Émission d'actions ordinaires – RILT ¹	416 519	—	416 519
Émission d'actions ordinaires - octroi d'actions ²	462 942	—	462 942
Actions ordinaires – à la clôture	314 405 788	282 412 648	596 818 436
	52,7 %	47,3 %	100 %

¹ En 2019, Hydro One a émis 416 519 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du RILT. Ceci tient compte de l'exercice de 302 520 options sur actions pour un produit en trésorerie de 6 millions de dollars.

² En 2019, Hydro One a émis 462 942 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions des régimes d'octroi d'actions du PWU et de la Society.

Actions privilégiées

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 31 décembre 2020 et 2019, deux séries d'actions privilégiées étaient autorisées aux fins d'émission : les actions privilégiées de série 1 (les « actions privilégiées ») et les actions privilégiées de série 2. Au 31 décembre 2020, aucune action privilégiée (16 720 000 en 2019) et aucune action privilégiée de série 2 (néant en 2019) n'était émise et en circulation.

Le 20 novembre 2020, Hydro One a exercé son option de rachat de la totalité de ses actions privilégiées en circulation, soit 16 720 000, conformément aux modalités dont celles-ci sont assorties. Les actions privilégiées ont été rachetées au prix de 25,00 \$ l'action, plus tous les dividendes accumulés et non versés jusqu'au 20 novembre 2020 exclusivement, pour un prix de rachat total de 423 millions de dollars, y compris 418 millions de dollars au titre du solde des actions privilégiées et 5 millions de dollars au titre des dividendes accumulés. Les actions privilégiées n'étaient pas échangeables ni convertibles en actions ordinaires de la société et le rachat n'a eu aucune incidence sur les droits de vote de la Province ou sur le pourcentage de propriété des actions ordinaires en circulation de Hydro One.

Hydro One peut émettre à l'occasion des actions privilégiées en une ou plusieurs séries. Avant d'émettre des actions d'une série, le conseil d'administration de Hydro One est tenu de fixer le nombre d'actions faisant partie de la série et d'établir l'appellation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions qui se rattachent à la série d'actions privilégiées en question. Les porteurs des actions privilégiées de Hydro One n'ont pas le droit d'être convoqués, d'assister ou de voter aux assemblées des actionnaires de Hydro One, sauf que des droits de vote peuvent être accordés aux porteurs d'une série lorsque les dividendes rattachés à leur série n'ont pas été versés, comme il est prévu dans les dispositions relatives à la série applicables. Toutes les séries d'actions privilégiées sont de rang égal entre elles et elles ont priorité sur les actions ordinaires et sur les autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées en ce qui a trait au versement des dividendes, à la distribution de l'actif et au remboursement du capital en cas de liquidation ou de dissolution de Hydro One.

Pour la période commençant à la date d'émission des actions privilégiées et se terminant le 19 novembre 2020, inclusivement, les porteurs d'actions privilégiées ont eu le droit de toucher des dividendes préférentiels cumulatifs fixes annuels de 1,0625 \$ par action, dans la mesure où le conseil d'administration en déclare, payables trimestriellement.

Restrictions relatives à la propriété d'actions

La Loi sur l'électricité impose des restrictions relatives à la propriété d'actions aux titres de Hydro One comportant droit de vote. Les restrictions en question stipulent qu'aucune personne physique ou morale (ni aucun groupe de personnes physiques ou morales agissant conjointement ou de concert) ne peut être propriétaire bénéficiaire ni avoir le contrôle de plus de 10 % de toute catégorie ou série de titres comportant droit de vote, y compris les actions ordinaires de la société (les « restrictions relatives à la propriété d'actions »). Les restrictions relatives à la propriété d'actions ne s'appliquent pas aux titres comportant droit de vote détenus par la Province, ni au placeur qui détient des titres comportant droit de vote dans le seul but de les placer auprès d'acheteurs qui se conforment aux restrictions relatives à la propriété d'actions.

25. DIVIDENDES

En 2020, des dividendes sur les actions privilégiées de 18 millions de dollars (18 millions de dollars en 2019) et des dividendes sur les actions ordinaires de 599 millions de dollars (570 millions de dollars en 2019) ont été déclarés et versés.

Il y a lieu de se reporter à la note 34 – Événements postérieurs à la date du bilan, pour obtenir des détails sur les dividendes déclarés après le 31 décembre 2020.

26. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice dilué par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement visant à tenir compte de l'effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs, y compris les régimes d'octroi d'actions et le RILT, et il est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires <i>(en millions de dollars)</i>	1 770	778
Nombre moyen pondéré d'actions		
De base	597 421 127	596 437 577
Effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs	2 497 161	2 410 860
Dilué	599 918 288	598 848 437
Résultat par action ordinaire		
De base	2,96 \$	1,30 \$
Dilué	2,95 \$	1,30 \$

Les actions ordinaires dont l'émission est conditionnelle au titre des débentures convertibles ne sont pas incluses dans le résultat par action ordinaire dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 étant donné que les conditions relatives à la fusion n'étaient pas respectées. Comme la convention de fusion a été résiliée (se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises), les débentures convertibles ont été remboursées le 8 février 2019.

27. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régimes d'octroi d'actions

Hydro One a deux régimes d'octroi d'actions (les « régimes d'octroi d'actions »), l'un au profit de certains membres du PWU (le « régime d'octroi d'actions du PWU ») et l'autre au profit de certains membres de la Society (le « régime d'octroi d'actions de la Society »).

Le régime d'octroi d'actions du PWU prévoit l'émission de nouvelles actions ordinaires de Hydro One à certains membres admissibles du PWU, chaque année, à compter du 1^{er} avril 2017, et ce jusqu'au 1^{er} avril 2028 ou à la date à laquelle un employé admissible ne respecte plus les critères d'admissibilité du régime d'octroi d'actions du PWU, si cette date est antérieure. Pour être admissible, un employé doit être un participant au régime de retraite le 1^{er} avril 2015, doit être un employé à la date où survient l'émission d'actions annuelle et doit continuer d'avoir moins de 35 ans de service. La période de service exigée pour le régime d'octroi d'actions du PWU a commencé le 3 juillet 2015, date à laquelle le régime d'octroi d'actions a été signé par le PWU. Le nombre d'actions ordinaires octroyées chaque année à un employé admissible correspondra à 2,7 % du salaire de l'employé admissible au 1^{er} avril 2015, divisé par 20,50 \$, soit le prix des actions ordinaires de Hydro One aux termes de son premier appel public à l'épargne (« PAPE »). Le nombre global d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'octroi d'actions du PWU ne pourra pas dépasser 3 981 763. En 2015, 3 979 062 actions ordinaires ont été octroyées aux termes du régime d'octroi d'actions du PWU.

Le régime d'octroi d'actions de la Society prévoit l'émission de nouvelles actions ordinaires de Hydro One à certains membres admissibles de la Society, chaque année, à compter du 1^{er} avril 2018, et ce jusqu'au 1^{er} avril 2029 ou à la date à laquelle un employé admissible ne respecte plus les critères d'admissibilité du régime d'octroi d'actions de la Society, si cette date est antérieure. Pour être admissible, un employé doit être un participant au régime de retraite le 1^{er} septembre 2015, doit être un employé à la date où survient l'émission d'actions annuelle et doit continuer d'avoir moins de 35 ans de service. Par conséquent, la période de service exigée pour le régime d'octroi d'actions de la Society a commencé le 1^{er} septembre 2015. Le nombre d'actions ordinaires octroyées chaque année à un employé admissible correspondra à 2,0 % du salaire de l'employé admissible au 1^{er} septembre 2015, divisé par 20,50 \$, soit le prix des actions ordinaires de Hydro One aux termes de son PAPE. Le nombre global d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime d'octroi d'actions de la Society ne pourra pas dépasser 1 434 686. En 2015, 1 433 292 actions ordinaires ont été octroyées aux termes du régime d'octroi d'actions de la Society.

La juste valeur des octrois d'actions de Hydro One en 2015, soit 111 millions de dollars, a été estimée en fonction du cours de l'action à la date de l'octroi, soit 20,50 \$, et elle est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition progressive des droits, étant donné que les régimes d'octroi d'actions comportent des conditions liées au rendement et des conditions liées aux années de service. En 2020, 441 562 actions ordinaires (462 942 en 2019) ont été émises aux termes des régimes d'octroi d'actions. Le total de la rémunération à base d'actions comptabilisé en 2020 s'est établi à 7 millions de dollars (9 millions de dollars en 2019) et ce montant a été comptabilisé comme un actif réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités des régimes d'octroi d'actions pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercice clos le 31 décembre 2020	Octrois d'actions (nombre d'actions ordinaires)	Prix moyen pondéré
Octrois d'actions en cours – à l'ouverture	3 674 377	20,50 \$
Droits acquis et actions connexes émises ¹	(441 562)	—
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(78 010)	20,50 \$
Octrois d'actions en cours – à la clôture	3 154 805	20,50 \$

¹ En 2020, Hydro One a émis 441 562 nouvelles actions ordinaires aux employés admissibles aux termes des dispositions des régimes d'octroi d'actions.

Exercice clos le 31 décembre 2019	Octrois d'actions (nombre d'actions ordinaires)	Prix moyen pondéré
Octrois d'actions en cours – à l'ouverture	4 234 155	20,50 \$
Droits acquis et actions connexes émises ¹	(462 942)	—
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(96 836)	20,50 \$
Octrois d'actions en cours – à la clôture	3 674 377	20,50 \$

¹ En 2019, Hydro One a émis 462 942 nouvelles actions ordinaires aux employés admissibles aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU.

Régime de DDVA d'administrateur

Aux termes du régime de DDVA d'administrateur, les administrateurs peuvent choisir de recevoir un crédit au titre de leur rémunération annuelle en espèces sous forme d'un compte théorique de DDVA au lieu d'espèces. Le conseil d'administration de Hydro One peut également déterminer, de temps à autre, que des circonstances particulières justifient l'attribution de DDVA à un administrateur, en guise de rémunération, en sus de la rémunération habituelle ou des jetons de présence auxquels il a droit. Chaque DDVA représente un droit dont la valeur sous-jacente est équivalente à la valeur de une action ordinaire de la société et donne le droit d'accumuler un dividende sur action ordinaire sous forme de DDVA supplémentaires au moment où les dividendes sont versés, après leur déclaration par le conseil d'administration de Hydro One.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA d'administrateur au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (nombre de DDVA)	2020	2019
DDVA en circulation – à l'ouverture	52 620	46 697
Attributions	22 481	29 938
Ayant été réglés	(9 861)	(24 015)
DDVA en circulation – à la clôture	65 240	52 620

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, une charge de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2019) a été comptabilisée dans le résultat à l'égard du régime de DDVA d'administrateur. Au 31 décembre 2020, un passif de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2019) lié aux DDVA en circulation a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de la société de 28,65 \$. Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime de DDVA de la direction

Aux termes du régime de DDVA de la direction, les membres de la direction admissibles peuvent choisir de recevoir une tranche déterminée de leur rémunération incitative annuelle à court terme sous forme d'un compte théorique de DDVA au lieu d'espèces. Chaque DDVA représente un droit dont la valeur sous-jacente est équivalente à la valeur de une action ordinaire de la société et donne le droit d'accumuler un dividende sur action ordinaire sous forme de DDVA supplémentaires au moment où les dividendes sont versés, après leur déclaration par le conseil d'administration de Hydro One.

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (nombre de DDVA)	2020	2019
DDVA en circulation – à l'ouverture	52 186	108 296
Attributions	22 132	24 996
Ayant été payés	(12 438)	(81 106)
DDVA en circulation – à la clôture	61 880	52 186

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, une charge de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2019) a été comptabilisée dans le résultat à l'égard du régime de DDVA de la direction. Au 31 décembre 2020, un passif de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2019) lié aux DDVA de la direction a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de la société de 28,65 \$. Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime d'actionnariat des employés

En 2015, Hydro One a établi des régimes d'actionnariat des employés en faveur de certains membres de la direction et employés non syndiqués admissibles (le « régime d'actionnariat des employés lié à la direction ») et de certains membres du personnel représentés par la Society admissibles (le « régime d'actionnariat des employés représentés par la Society »). Aux termes du régime d'actionnariat des employés lié à la direction, les membres de la direction et employés non syndiqués admissibles peuvent cotiser entre 1 % et 6 % de leur salaire de base pour acheter des actions ordinaires de Hydro One. La société verse une cotisation équivalente à 50 % de leur cotisation, jusqu'à un montant maximal au titre de la cotisation patronale de 25 000 \$ par année civile. Aux termes du régime d'actionnariat des employés représentés par la Society, les membres du personnel représentés par la Society admissibles peuvent cotiser entre 1 % et 4 % de leur salaire de base pour acheter des actions ordinaires de Hydro One. La société verse une cotisation équivalente à 25 % de leur cotisation, sans montant maximal au titre de la cotisation patronale par année civile. En 2020, les cotisations versées aux termes du régime d'actionnariat des employés se sont établies à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019).

RILT

Avec prise d'effet le 31 août 2015, le conseil d'administration de Hydro One a adopté un RILT. Aux termes de ce régime, des incitatifs à long terme sont accordés à certains membres de la haute direction et autres membres de la direction de Hydro One et de ses filiales, et toutes les attributions fondées sur des titres de capitaux propres seront réglées en actions nouvellement émises de Hydro One, aux termes des dispositions du régime, lesquelles permettent également aux participants de remettre une partie de leurs attributions pour satisfaire aux exigences relatives aux retenues d'impôt à la source. Le nombre global d'actions pouvant être émises aux termes du RILT ne pourra pas dépasser 11 900 000 actions de Hydro One.

Le RILT offre une souplesse permettant d'accorder un ensemble d'incitatifs, y compris des droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR »), des droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »), des options sur actions, des droits à la plus-value d'actions, des actions assujetties à des restrictions, des DDVA et d'autres attributions fondées sur des actions. On prévoit que l'assortiment des mécanismes variera en fonction des postes occupés compte tenu du degré de responsabilité du membre de la haute direction à l'égard du rendement global de l'entreprise.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

DVALR et DVAAR

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2020	2019	2020	2019
Droits en circulation – à l'ouverture	171 344	605 180	206 993	442 470
Dont les droits sont acquis et les actions connexes sont émises	(52 627)	(78 121)	(3 728)	(92 112)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(6 797)	(153 805)	(7 125)	(84 745)
Ayant été réglés	—	(201 910)	(56 410)	(58 620)
Droits en circulation – à la clôture ¹	111 920	171 344	139 730	206 993

¹ Les droits en circulation au 31 décembre 2020 comprennent 12 980 DVAAR (7 740 DVALR et 96 330 DVAAR en 2019) pouvant être réglés en trésorerie si certaines conditions sont respectées. Au 31 décembre 2020, un passif de 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé à l'égard de ces attributions et il est compris dans les créiteurs et autres passifs à court terme des bilans consolidés.

Aucune attribution n'a été accordée en 2020 ou en 2019. La charge de rémunération comptabilisée par la société à l'égard des attributions de DVALR et de DVAAR s'est élevée à 3 millions de dollars en 2020 (9 millions de dollars en 2019).

Options sur actions

La société est autorisée à attribuer des options sur actions aux termes de son RILT à certains employés admissibles. Aucune option sur action n'a été attribuée en 2020 ou en 2019. Les options sur actions antérieurement attribuées peuvent être exercées pendant une période n'excédant pas sept ans à compter de la date d'attribution. La période initiale d'acquisition des droits de trois ans visant 706 070 options sur actions a été modifiée en 2019 par suite d'ententes conclues avec cinq porteurs d'options, faisant en sorte que les droits aux options sur actions applicables ont été entièrement acquis en 2019. Le coût supplémentaire de la rémunération résultant de la modification n'a pas été significatif. Aucune modification n'a été apportée aux options sur actions en 2020.

La méthode fondée sur la juste valeur est utilisée pour calculer la charge de rémunération liée aux options sur actions et la charge était comptabilisée sur la période d'acquisition des droits selon la méthode de l'amortissement linéaire. La juste valeur des options sur actions attribuées a été estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation Black-Scholes. Les révisions liées aux options assujetties à des modifications n'ont pas été importantes.

Le tableau ci-après présente l'évolution des options sur actions pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en circulation – 1 ^{er} janvier 2019	949 910	20,72 \$
Exercice ¹	(302 520)	20,76 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation ⁴	(243 840)	20,75 \$
Options sur actions en circulation – 31 décembre 2019 ^{2,3}	403 550	20,66 \$
Exercice ¹	(294 840)	20,66 \$
Options sur actions en circulation – 31 décembre 2020 ^{2,3}	108 710	20,66 \$

¹ Les options sur actions exercées en 2020 avaient une valeur intrinsèque globale de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2019).

² En 2020, aucun droit à des options sur actions n'a été acquis (en 2019, 706 070 droits à des options ont été acquis, et ces options comportaient une juste valeur modifiée de 1,04 \$ par option), et 294 840 options sur actions (302 520 en 2019) ont été exercées. Aux 31 décembre 2020 et 2019, tous les droits à des options sur actions en cours étaient acquis et les options connexes pouvaient être exercées.

³ Les options sur actions en cours au 31 décembre 2020 ont une valeur intrinsèque globale de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2019) et une durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 4,2 ans (5,2 ans en 2019).

⁴ Les options sur actions ayant fait l'objet d'une renonciation en 2019 avaient une juste valeur de 1,65 \$ par option.

Aucune charge de rémunération liée aux options sur actions n'a été comptabilisée par la société en 2020 (1 million de dollars en 2019).

28. PARTICIPATION SANS CONTRÔLE

Le total de la participation sans contrôle est constitué de la participation sans contrôle attribuable à B2M LP et à NRLP. Le tableau qui suit présente l'évolution de la participation sans contrôle au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Capitaux propres temporaires	Capitaux propres	Total
Participation sans contrôle – à l'ouverture	20	59	79
Apports au titre de la vente d'une participation sans contrôle (note 4)	—	9	9
Distributions à la participation sans contrôle	—	(2)	(2)
Bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle	2	6	8
Participation sans contrôle – à la clôture	22	72	94

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Capitaux propres temporaires	Capitaux propres	Total
Participation sans contrôle – à l'ouverture	21	49	70
Apports au titre de la vente d'une participation sans contrôle (note 4)	—	12	12
Distributions à la participation sans contrôle	(3)	(6)	(9)
Bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle	2	4	6
Participation sans contrôle – à la clôture	20	59	79

B2M LP

Le 16 décembre 2014, des actifs de transport totalisant 526 millions de dollars ont été transférés de Hydro One Networks à B2M LP. Cette transaction a été financée à 60 % au moyen de la dette (316 millions de dollars) et à 40 % au moyen des titres de capitaux propres (210 millions de dollars). Le 17 décembre 2014, la NOS a acquis une participation de 34,2 % dans B2M LP moyennant une contrepartie de 72 millions de dollars, représentant la juste valeur de la participation acquise. La participation initiale de la NOS dans B2M LP est constituée de parts de catégorie A d'un montant de 50 millions de dollars et de parts de catégorie B d'un montant de 22 millions de dollars.

Les parts de catégorie B sont assorties d'une option de vente obligatoire, laquelle prévoit qu'en cas de réalisation (par ex. un cas de défaut tel un défaut de la NOS à l'égard de la dette ou une insolvabilité), Hydro One rachète les parts de catégorie B de B2M LP à la valeur comptable nette à la date de rachat. La tranche de la participation sans contrôle liée aux parts de catégorie B est classée à titre temporaire dans les capitaux propres du bilan consolidé étant donné que le droit de rachat connexe échappe à la volonté de la société. La tranche restante de la participation sans contrôle est classée dans les capitaux propres.

Le tableau qui suit présente l'évolution de la participation sans contrôle de B2M LP au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Capitaux propres temporaires	Capitaux propres	Total
Participation sans contrôle – à l'ouverture	20	47	67
Distributions à la participation sans contrôle	—	(2)	(2)
Bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle	2	4	6
Participation sans contrôle – à la clôture	22	49	71

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Capitaux propres temporaires	Capitaux propres	Total
Participation sans contrôle – à l'ouverture	21	49	70
Distributions à la participation sans contrôle	(3)	(6)	(9)
Bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle	2	4	6
Participation sans contrôle – à la clôture	20	47	67

NRLP

Le 18 septembre 2019, Hydro One Networks a vendu à Six Nations of the Grand River Development Corporation et, par l'intermédiaire d'une fiducie, à la Première Nation des Mississaugas de Credit, une participation de 25,0 % et de 0,1 %, respectivement, dans les parts de société en commandite de NRLP, moyennant une contrepartie totale de 12 millions de dollars, soit la juste valeur des participations acquises. Le 31 janvier 2020, la Première Nation des Mississaugas de Credit a acquis, auprès de Hydro One Networks, une participation supplémentaire de 19,9 % dans NRLP moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 9 millions de dollars. Par suite de cette transaction, la participation de Hydro One dans les parts de société en commandite de NRLP a été réduite et ramenée à 55 %, Six Nations of the Grand River Development Corporation et la Première Nation des Mississaugas de Credit détenant une participation de 25 % et de 20 %, respectivement, dans les parts de société en commandite de NRLP. La participation sans contrôle dans NRLP des partenaires des Premières Nations est classée dans les capitaux propres.

Le tableau qui suit présente l'évolution de la participation sans contrôle de NRLP au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Participation sans contrôle – à l'ouverture	12	—
Apports au titre de la vente d'une participation sans contrôle (note 4)	9	12
Bénéfice net attribuable à la participation sans contrôle	2	—
Participation sans contrôle – à la clôture	23	12

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

29. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Province est un actionnaire de Hydro One, détenant une participation d'environ 47,3 % au 31 décembre 2020. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO ») et la CEO sont apparentées à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. Ontario Charging Network LP (« OCN LP ») est une coentreprise sous forme de société en commandite conclue entre une filiale de Hydro One et OPG. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)

Apparenté	Opération	2020	2019
Province	Versement de dividendes ¹	301	288
SIERE	Achats d'électricité	2 506	1 808
	Produits tirés des services de transport	1 717	1 636
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	1 588	692
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	242	240
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	35	35
	Financement reçu relativement aux programmes de CGD	26	42
OPG²	Achats d'électricité	6	8
	Produits tirés de la prestation de services et de l'approvisionnement en électricité	8	9
	Apport de capital reçus d'OPG	3	—
	Coûts au titre de l'achat de services	3	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	2
CEO	Frais liés à la CEO	9	9
OCN LP³	Participation dans OCN LP	2	2

¹ Le 20 novembre 2020, Hydro One a racheté les actions privilégiées détenues par la Province. Se reporter à la note 24 – Capital-actions.

² OPG a fourni une garantie de 2,5 millions de dollars à Hydro One liée à la garantie relative à OCN. Se reporter à la note 32 – Engagements, pour obtenir plus de détails sur la garantie relative à OCN.

³ OCN LP possède et exploite des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques en Ontario, sous la marque Ivy Charging Network.

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces. Les factures sont émises mensuellement et les montants sont exigibles et payés sur une base mensuelle.

30. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Débiteurs (note 9) ¹	12	(73)
Montants à recevoir d'apparentés	89	(160)
Matières et fournitures (note 10) ¹	—	(1)
Charges payées d'avance et autres actifs (note 10) ¹	(9)	(8)
Autres actifs à long terme (note 14)	(1)	(2)
Créditeurs (note 15) ¹	37	7
Charges à payer (note 15) ¹	(62)	38
Montants à payer à des apparentés	27	213
Intérêts courus (note 15)	14	8
Créditeurs à long terme et autres passifs à long terme (note 16) ¹	1	—
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi (note 16)	72	33
	180	55

¹ Après ajustement visant à tenir compte des montants liés à des acquisitions. Il y a lieu de se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises pour obtenir d'autres renseignements.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Les éléments de rapprochement comprennent les variations nettes des charges à payer et l'amortissement capitalisé :

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(1 751)	(127)	(1 878)
Éléments de rapprochement	33	1	34
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(1 718)	(126)	(1 844)

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(1 551)	(116)	(1 667)
Éléments de rapprochement	38	1	39
Décaissements pour les dépenses en immobilisations	(1 513)	(115)	(1 628)

Apports de capital

Hydro One conclut des contrats régis par le code des réseaux de transport de la CEO lorsqu'un client de l'entreprise de transport demande un nouveau raccordement ou une mise à niveau de son raccordement. Le client est tenu de faire un apport de capital à Hydro One en fonction de l'écart entre la valeur actualisée des coûts de la facilité de raccordement et la valeur actualisée des produits. La valeur actualisée des produits est fondée sur une estimation de la charge prévue pour la période contractuelle avec Hydro One. Une fois la facilité de raccordement mise en service, conformément au code des réseaux de transport de la CEO, Hydro One réévaluera périodiquement les estimations en matière de charge prévue, ce qui entraînera une hausse ou une baisse des apports de capital versés par le client. La hausse ou la baisse des apports de capital est comptabilisée directement dans les immobilisations corporelles en service. En 2020, il n'y a eu aucun apport de capital découlant de ces évaluations (3 millions de dollars en 2019). En 2019, le montant représente l'écart entre la charge prévue du volume d'électricité transporté et la charge prévue au contrat initial, sous réserve de certains ajustements.

Renseignements complémentaires

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Intérêts payés, montant net	493	494
Impôts sur le bénéfice versés	30	21

31. ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société.

Transfert d'actifs

Les ordonnances de transfert aux termes desquelles la société a acquis certaines entreprises d'Ontario Hydro en date du 1^{er} avril 1999 n'ont pas entraîné le transfert du titre de propriété de certains actifs situés dans des réserves [telles qu'elles sont définies en vertu de la *Loi sur les Indiens* (Canada)]. La SFIEO détient actuellement ces actifs. Selon les modalités des ordonnances de transfert, la société est tenue de gérer ces actifs jusqu'à ce qu'elle ait obtenu tous les consentements nécessaires pour procéder au transfert du titre de propriété de ces actifs en sa faveur. La société n'est pas en mesure de prévoir le total du montant qu'elle pourrait avoir à verser par année ou de façon ponctuelle, afin d'obtenir les consentements nécessaires. En 2020, la société a payé environ 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) à l'égard des consentements obtenus. Si la société ne peut obtenir les consentements requis, la SFIEO continuera de détenir ces actifs pour une durée indéterminée. Si la société est incapable de parvenir à un règlement satisfaisant, elle pourrait devoir déplacer ces actifs à d'autres endroits, et le coût de ce déplacement pourrait être élevé ou, dans un nombre restreint de cas, elle pourrait devoir abandonner une ligne et la remplacer par une centrale électrique au diesel. Les coûts associés à ces actifs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation de la société si cette dernière ne pouvait les recouvrer par le truchement d'ordonnances tarifaires futures.

32. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite.

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition et autres conventions	106	15	11	13	2	15
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	8	2	1	2	—	—

Conventions d'impartition et autres ententes

Hydro One a conclu une entente avec Inergi LP visant l'impartition de services administratifs et informatiques, notamment des services liés à la chaîne d'approvisionnement, des services de paie, des services de technologie de l'information ainsi que des services financiers et comptables. La convention vient à échéance le 28 février 2021 dans le cas des services de technologie de l'information et le 31 octobre 2021, pour les services liés à la chaîne d'approvisionnement. L'entente relative aux services de paie ainsi qu'aux services financiers et comptables a été prorogée en octobre 2020 et vient maintenant à échéance le 31 décembre 2021. En février 2021, Hydro One a conclu une entente visant des services de technologies de l'information avec Capgemini Canada Inc., qui vient à échéance le 29 février 2024 et comprend l'option de reconduire l'entente pour deux périodes supplémentaires de un an, à la discrétion de Hydro One. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, Ceridian Canada Ltée remplacera Inergi LP et deviendra le nouveau fournisseur de services de paie, et ce, pour une période de cinq ans.

BGIS Global Integrated Solutions Canada LP (« BGIS ») fournit des services à Hydro One, au besoin, notamment en ce qui a trait à la gestion des installations et à l'exécution de certains projets d'investissement jugés nécessaires par la société. La convention actuelle conclue avec BGIS pour ces services viendra à échéance en décembre 2024, la société ayant l'option de renouveler cette convention pour une période supplémentaire de trois ans.

Entente à long terme visant des logiciels et des compteurs

Trilliant Holdings Inc. et Trilliant Networks (Canada) Inc. (ensemble, « Trilliant ») fournissent des services à Hydro One à l'égard de services d'approvisionnement, d'entretien et de soutien pour les compteurs intelligents ainsi que le matériel informatique et les logiciels connexes, y compris des licences d'utilisation supplémentaires, de même que certains services professionnels. L'entente conclue avec Trilliant à l'égard de ces services viendra à échéance en décembre 2025, et comporte une option de renouvellement pouvant être exercée par la société pour une période additionnelle de cinq ans.

Autres engagements

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit d'exploitation	—	—	—	2 550	—	—
Lettres de crédit ¹	194	2	—	—	—	—
Garanties ²	491	—	—	—	—	—

¹ Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 167 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 22 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 4 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 3 millions de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

² Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 484 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One Inc. au nom de ses filiales et de garanties totalisant 7 millions de dollars fournies par Hydro One au ministre des Ressources naturelles (Canada) relativement à OCN LP (la « garantie relative à OCN »). OPG a fourni une garantie de 2,5 millions de dollars à Hydro One liée à la garantie relative à OCN.

Soutien prudentiel

Les entités qui achètent de l'électricité en Ontario par l'entremise de la SIERE doivent fournir une garantie établie selon leurs activités prévues sur le marché afin de réduire le risque de défaut. La SIERE pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties et (ou) ces lettres de crédit si les acheteurs omettaient de faire le paiement exigé par un avis de paiement en souffrance émis par la SIERE. Le paiement potentiel maximal correspond à la valeur nominale de toute lettre de crédit majorée du montant des garanties de la société mère.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Conventions de retraite

Des lettres de crédit bancaire ont été émises comme garantie du passif de Hydro One Inc. aux termes d'un fonds en fiducie constitué en vertu du régime de retraite complémentaire destiné aux salariés admissibles de Hydro One Inc. Le fiduciaire du régime de retraite complémentaire est tenu d'effectuer des prélèvements sur ces lettres de crédit si Hydro One Inc. manque à ses obligations aux termes du régime. Ces obligations incluent l'exigence de fournir au fiduciaire un rapport actuariel annuel ainsi que des lettres de crédit suffisantes pour garantir le passif de Hydro One Inc. en vertu du régime, de verser les prestations exigibles dans le cadre du régime et de payer les frais liés aux lettres de crédit. Le paiement éventuel maximal correspond à la valeur nominale des lettres de crédit. Une lettre de crédit bancaire a également été émise afin fournir une garantie relativement à l'acte de fiducie régissant les conventions de retraite de Hydro One.

33. INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydro One compte trois secteurs isolables :

- le secteur du transport, qui comprend le transport de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion d'entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario;
- le secteur de la distribution, qui comprend la livraison de l'électricité à des clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux;
- le secteur Autres, qui comprend certaines activités du siège social et l'exploitation de l'entreprise de télécommunications de la société. Le secteur Autres comprend une partie de l'actif d'impôts différés qui provient de la réévaluation de la valeur fiscale des actifs de Hydro One à leur juste valeur marchande lorsque la société est passée du régime provincial des paiements tenant lieu d'impôts au régime fiscal fédéral au moment du premier appel public à l'épargne de Hydro One en 2015. Cet actif d'impôt différé n'a pas à être partagé avec les contribuables, et la société considère qu'il ne fait pas partie des actifs des secteurs réglementés du transport et de la distribution, et il est inclus dans le secteur Autres.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. La société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués).

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	1 740	5 507	43	7 290
Achats d'électricité	—	3 854	—	3 854
Exploitation, entretien et administration	391	619	60	1 070
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	459	417	8	884
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	890	617	(25)	1 482
Investissements en capital	1 157	712	9	1 878

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	1 652	4 788	40	6 480
Achats d'électricité	—	3 111	—	3 111
Exploitation, entretien et administration	355	610	216	1 181
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	462	409	7	878
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	835	658	(183)	1 310
Investissements en capital	1 035	624	8	1 667

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

Total de l'actif par secteur

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Transport	17 761	15 029
Distribution	11 387	10 017
Autres	1 146	2 015
Total de l'actif	30 294	27 061

Total de l'écart d'acquisition par secteur

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Transport	157	157
Distribution (note 4)	216	168
Total de l'écart d'acquisition	373	325

Tous les produits et les actifs ainsi que la quasi-totalité des coûts sont, selon le cas, gagnés, détenus ou engagés au Canada.

34. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dividendes

Le 23 février 2021, des dividendes de 152 millions de dollars sur les actions ordinaires (0,2536 \$ par action ordinaire) ont été déclarés.